RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

INSTTITUT CONGOLAIS POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

DIRECTION GENERALE

RAPPORT SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES BIENS DE LA RDC INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

EXERCICE 2015

1er Février 2016

PRESENTATION

Le Comité du Patrimoine mondial avait examiné le dossier des cinq biens de la RDC au cours de sa 39ème session tenue à Bonn (République Fédérale d'Allemagne) et, au regard des menaces qui continuent de compromettre leurs Valeurs Universelles Exceptionnelles, a décidé de les maintenir sur la Liste en péril.

Si en 2014, deux missions de suivi réactif ont été organisées respectivement au Parc National des Virunga et à la Réserve de faune à Okapis dans le but d'évaluer la mise en œuvre des mesures correctives qui avaient été prises, en 2015, aucune de suivi réactif n'a été organisée. Cependant des missions de suivi réactif sont programmées, au moment de la rédaction de ce rapport, à partir du mois de mars prochain seront organisées ultérieurement pour des raisons d'ordre pratique devant mettre à jour celles tenues antérieurement.

En effet, le présent rapport aborde l'état de conservation des biens du Patrimoine mondial de la République Démocratique du Congo pour l'année 2015, en mettant en exergue les progrès enregistrés durant l'année par rapport à la mise en œuvre des mesures correctives respectives édictées afin d'améliorer leur état de conservation souhaité.

Par ailleurs, le rapport sur l'état de conservation du Parc national de la Salonga est indisponible à l'échéance pour raison d'ordre logistique.

Le rapport commence par répondre aux recommandations contenues dans la décision générale sur les biens de la République Démocratique du Congo **(Décision 39 COM/7A).** Ensuite, il présente pour chacun des biens, l'état de conservation détaillé en conformité avec le format recommandé, selon les subdivisions ci-dessous :

- les réponses de l'Etat partie à la décision du Comité du Patrimoine mondial au regard des mesures correctives assorties des efforts déployés à travers les actions mises en œuvre ;
- les progrès effectués vers le retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril ;
- les difficultés rencontrées ;
- les perspectives ou le calendrier pour des actions planifiées pour l'année suivante afin de parachever les mesures correctives.

Il convient de signaler que Selon le cas, le rapport fait mention d'autres problèmes qui font émergence et qui affecteraient les valeurs universels de biens.

A. Mise en œuvre de la Déclaration de Kinshasa

Au cours de l'année 2015, les efforts de l'Etat partie par rapport à la mise en œuvre de la Déclaration de Kinshasa (Décembre 2011) se résument de la manière ci-après au regard la planification des actions opérationnelle dans le but d'améliorer les conditions favorables pour le retrait de certains biens de la liste en péril .

Toutefois ,il est à signaler qu'il n' a pas été possible de procéder à l'évaluation du niveau de réalisation durant cette année 2015 suite aux divers pesanteurs qui ont caractérisé le contexte de travail ,entre autre les deux changements successifs de l' équipe gouvernemental au cours de ce même exercice etc. Au cours de cette année 2016 une mise à jour de ce plan d'action relative à la déclaration de Kinshasa se révèle nécessaire afin de ne retenir que celles qui restent encore en application

1. Mesures relatives au rétablissement de la sécurité dans les biens du Patrimoine Mondial de la RDC.

Au niveau national et dans une perspective de concrétiser la décision du Haut conseil de Défense prise en aout 2014 pour la sécurisation des APs , le Premier ministre a signe le Décret no 15/012 du15juin 2015 portant création au sein de l'ICCN d'un Corp chargé de la sécurisation des parcs nnationaux et réserves naturelles , dénommé Corps pour la Protection des Parcs Nationaux et Réserves apparentées, en sigle CorPPN.

En novembre 2015 , a été convoquée la réunion interministérielle (qui a regroupé les Ministre de la Défense Nationale & Insertion et des Anciens combattants , de Environnement & Conservation Développement Durable et du Tourisme) avec la participation de Directeur Général de l' ICCN et le Chef d'Etat major Général pour définir les modalités de mise en œuvre de ce Décret.

Il s' en est suivi les travaux des experts issus des trois ministères susmentionnés et de l' ICCN ainsi que de l'Etat major et dont les résultats sont entre autre :

- L'élaboration du cadre organique du CorPPN ;
- Les principes fondamentaux de fonctionnement de ce Corps au sein de l' ICCN ;
- Le chronogramme de mise en œuvre du CorPPN.

Le dossier a été transmis aux instances compétentes en attendant la nomination des animateurs de ce Corps comme structure intégrée au sein de l'ICCN .

En attendant la finalisation des dispositions de mise en place du CorPPN, des efforts ont été consentis durant l' année 2015 pour renforcer les mécanismes de

sécurisation à travers des actions conjointes qui ont été menées avec les éléments de l' armée actuellement postés en périphéries de certains biens. Il s'agit concrètement de :

Au Parc National des Virunga

Un contingent de l' armée est déployé dans les secteurs centre et nord pour combattre les cas d' exploitation illicite de ressources naturelles particulièrement de la pêche et les envahissements agricoles par quelques noyaux résiduels des inciviques armés .Ceci a été une réussite à cause du fait que ce contingent est placé directement sous le commandement du Parc .

Cette disposition sécuritaire est l'initiative des autorités nationales de l' armée à la demande d e l'ICCN dans le cadre du programme de démantèlement des forces et bandes armées dans la partie nord est de la RDC , intitulé « Opération SOKOLA I et II » qui ciblent principalement les ADFNALU et les FDLR .

Au parc National de Garamba

Le protocole de collaboration signé en 2014 pour une durée de 8mois fut renouvelée entre le Par et les unités combattantes en périphérie pour un appui avec 40élémements de FARDC. Ceci a contribué à stabiliser le niveau de braconnage en 2015 par rapport à l'exercice 2014

Au parc National de Kahuzi Biega

Au Parc National de Kahuzi Biega , un signal fort durant l' année 2015 fut le rétablissement de la sécurité dans deux secteurs, Nzovu Est et Kasese et qui a permis la conduite des travaux de recensement de la grande faune dans cette zone.

A la Réserve de Faune à Okapis

Divers contacts ont été faits au niveau national entre la Direction Générale de l' ICCN et les responsables des unités FARDC basées à Kisangani et qui ont eu comme résultat ,« le retrait en Juillet_ aout 2014 des éléments indisciplinés de l'armés » longtemps en stationnement en périphérie de la réserve afin d' arrêter toute forme d influence qu' ils avaient sur les activités de gestion

Au Parc National de la Salonga

Au cours de l'année 2015 , aucun nouvel diapositif sécuritaire n' a été mis en place excepté le cantonnement quasi permanent des éléments de l' opération Bonobo dans les zones périphériques pour persuasion et prévenir toute forme d' incursion ciblée vers le Parc.

2. <u>Mesures sur le projet de code des Hydrocarbures</u>

Le Code des Hydrocarbures a été promulgué par le Président de la République en 2015.

3. Concessions pétrolières et minières chevauchant avec les biens (Cas du PNVi)

Quant aux concessions minières , au cours de l' année 2015 ,il y a pas eu des progrès significatifs en cette matière ,mais deux réunions interministérielles ont lieu au niveau national , l' une en Octobre et Décembre 2015 pour traiter la question générale d'harmonisation des shapefiles des aires protégées pour celles à créer dans l' avenir ainsi que celles existantes .

A l'issue de ces rencontres, il s'est dégagé le besoin urgent d'accélérer le processus de rendre légitime cette équipe technique des experts concernés par la question afin de permettre à chacun d'avoir un mandat de son institution

Concernant la question sur l'exploitation pétrolière au Virunga, le gouvernement reste sur l'option de s'adresser officiellement au Centre du Patrimoine Mondial pour solliciter dans un prochain avenir une mission conseil des organes consultatifs de UNESCO auprès des autorités congolaises pour en discuter .Des lors, toutes les installations de la société SOCO ont été délocalisées du Parc aucun mouvement contraire n'a été signalé.

4 .Mobilisation de financement durable pour les biens de Patrimoine

Le Premier Ministre a informé le Ministre des Finances par sa lettre n° CAB/PM/COOP/RSB/2015/4951, du 05 aout 2015, d'un financement du projet bilatéral « Fonds Okapi pour la conservation de la Nature, projet n° 2012.6540.4 », que le Gouvernement allemand offrait la somme d'Euros 15.000.000.

Ce financement sera affecté exclusivement pour appuyer les Parcs Nationaux de Kahuzi Biega et de la Garamba jusqu'à 5.692 millions d'Euros comme contribution à la capitalisation du fonds de dotation et jusqu'à 8.308 millions d'Euros comme contribution à la capitalisation du fonds hybride.

1 million d'Euros au titre de l'appui institutionnel du FOCON.

Ce financement ainsi accordé par l'Allemagne attendra l'ordonnance Présidentielle pour être effectif.

Un appui important à hauteur de 7.4 Millions $ a déjà été alloué par la Banque mondiale au travers du Projet de Réhabilitation du Réseau des Parcs Nationaux (PREPAN), pour soutenir le Fonds Okapi .

Dans le cadre de la sécurisation de financement durables pour l appui aux biens de la RDC en lien avec les actions d'accompagnement aux mesures correctives

édictées , il faut signaler la mise en œuvre des projets ci après durant l année de l' exercice :

Au niveau National :

- Le Fonds Okapis FOCO , mis sur pied par le Gouvernement Congolais avec l'appui des partenaires avec un fond de démarrage de 42,4 M$,
- La Signature de le 11^{e} FED pour un montant total de 120M EU pour le développement de PNVi de PNG et PNS ;
- En particulier au Parc national de la Salonga, le Gouvernement venait de mobiliser un financement additif de la Banque Allemande (Kfw) de l' ordre de 4,5M EU.

Une innovation venait de voir le jour à travers la signature au mois de Aout 2015 contrat de cogestion entre ICCN et le WWF pour le Parc National de la Salonga, un nouveau modèle de gestion dans une optique de conférer le leadership au partenaire afin de rassurer le financement de UE,CAFEC et de la Banque KfW dans une optique de drainer encore des fonds additionnels pour relever les principaux défis lies au renforcement des investissements du Parc et le développement de communautés riveraines pour l' appropriation du bien.

I. RAPPORT DE L'ETAT PARTIE SUR LA DECISION GÉNÉRALE (DECISION 39.COM/7A)

A. Mise en œuvre de la Déclaration de Kinshasa

Au cours de l'année 2015, les efforts de l'Etat partie par rapport à la mise en œuvre de la Déclaration de Kinshasa (Décembre 2011) se résument de la manière ci-après au regard la planification des actions opérationnelle dans le but d'améliorer les conditions favorables pour le retrait de certains biens de la liste en péril .

Toutefois ,il est à signaler qu'il n' a pas été possible de procéder à l'évaluation du niveau de réalisation durant cette année 2015 suite aux divers pesanteurs qui ont caractérisé le contexte de travail ,entre autre les deux changements successifs de l' équipe gouvernemental au cours de ce même exercice etc. Au cours de cette année 2016 une mise à jour de ce plan d'action relative à la déclaration de Kinshasa se révèle nécessaire afin de ne retenir que celles qui restent encore en application

4. Mesures relatives au rétablissement de la sécurité dans les biens du Patrimoine Mondial de la RDC.

Au niveau national et dans une perspective de concrétiser la décision du Haut conseil de Défense prise en aout 2014 pour la sécurisation des APs , le Premier ministre a signe le Décret no 15/012 du15juin 2015 portant création au sein de l'ICCN d'un Corp chargé de la sécurisation des parcs nnationaux et réserves naturelles , dénommé Corps pour la Protection des Parcs Nationaux et Réserves apparentées, en sigle CorPPN.

En novembre 2015 , a été convoquée la réunion interministérielle (qui a regroupé les Ministre de la Défense Nationale & Insertion et des Anciens combattants , de Environnement & Conservation Développement Durable et du Tourisme) avec la participation de Directeur Général de l' ICCN et le Chef d'Etat major Général pour définir les modalités de mise en œuvre de ce Décret.

Il s' en est suivi les travaux des experts issus des trois ministères susmentionnés et de l' ICCN ainsi que de l'Etat major et dont les résultats sont entre autre :

- L'élaboration du cadre organique du CorPPN ;
- Les principes fondamentaux de fonctionnement de ce Corps au sein de l' ICCN ;
- Le chronogramme de mise en œuvre du CorPPN.

Le dossier a été transmis aux instances compétentes en attendant la nomination des animateurs de ce Corps comme structure intégrée au sein de l'ICCN .

En attendant la finalisation des dispositions de mise en place du CorPPN, des efforts ont été consentis durant l' année 2015 pour renforcer les mécanismes de sécurisation à travers des actions conjointes qui ont été menées avec les éléments de l' armée actuellement postés en périphéries de certains biens. Il s'agit concrètement de :

Au Parc National des Virunga

Un contingent de l' armée est déployé dans les secteurs centre et nord pour combattre les cas d' exploitation illicite de ressources naturelles particulièrement de la pêche et les envahissements agricoles par quelques noyaux résiduels des inciviques armés .Ceci a été une réussite à cause du fait que ce contingent est placé directement sous le commandement du Parc .

Cette disposition sécuritaire est l'initiative des autorités nationales de l' armée à la demande d e l'ICCN dans le cadre du programme de démantèlement des forces et bandes armées dans la partie nord est de la RDC , intitulé « Opération SOKOLA I et II » qui ciblent principalement les ADFNALU et les FDLR .

Au parc National de Garamba

Le protocole de collaboration signé en 2014 pour une durée de 8mois fut renouvelée entre le Par et les unités combattantes en périphérie pour un appui avec 40élémements de FARDC. Ceci a contribué à stabiliser le niveau de braconnage en 2015 par rapport à l'exercice 2014

Au parc National de Kahuzi Biega

Au Parc National de Kahuzi Biega , un signal fort durant l' année 2015 fut le rétablissement de la sécurité dans deux secteurs, Nzovu Est et Kasese et qui a permis la conduite des travaux de recensement de la grande faune dans cette zone.

A la Réserve de Faune à Okapis

Divers contacts ont été faits au niveau national entre la Direction Générale de l' ICCN et les responsables des unités FARDC basées à Kisangani et qui ont eu comme résultat ,« le retrait en Juillet_ aout 2014 des éléments indisciplinés de l'armés » longtemps en stationnement en périphérie de la réserve afin d' arrêter toute forme d influence qu' ils avaient sur les activités de gestion

Au Parc National de la Salonga

Au cours de l'année 2015 , aucun nouvel diapositif sécuritaire n' a été mis en place excepté le cantonnement quasi permanent des éléments de l' opération Bonobo dans les zones périphériques pour persuasion et prévenir toute forme d' incursion ciblée vers le Parc.

5. Mesures sur le projet de code des Hydrocarbures

Le Code des Hydrocarbures a été promulgué par le Président de la République en 2015.

6. Concessions pétrolières et minières chevauchant avec les biens (Cas du PNVi)

Quant aux concessions minières , au cours de l' année 2015 ,il y a pas eu des progrès significatifs en cette matière ,mais deux réunions interministérielles ont lieu au niveau national , l' une en Octobre et Décembre 2015 pour traiter la question générale d'harmonisation des shapefiles des aires protégées pour celles à créer dans l' avenir ainsi que celles existantes .

A l'issue de ces rencontres, il s'est dégagé le besoin urgent d'accélérer le processus de rendre légitime cette équipe technique des experts concernés par la question afin de permettre à chacun d'avoir un mandat de son institution

Concernant la question sur l'exploitation pétrolière au Virunga, le gouvernement reste sur l'option de s'adresser officiellement au Centre du Patrimoine Mondial pour solliciter dans un prochain avenir une mission conseil des organes consultatifs de UNESCO auprès des autorités congolaises pour en discuter .Des lors, toutes les installations de la société SOCO ont été délocalisées du Parc aucun mouvement contraire n'a été signalé.

4 .Mobilisation de financement durable pour les biens de Patrimoine

Le Premier Ministre a informé le Ministre des Finances par sa lettre n° CAB/PM/COOP/RSB/2015/4951, du 05 aout 2015, d'un financement du projet bilatéral « Fonds Okapi pour la conservation de la Nature, projet n° 2012.6540.4 », que le Gouvernement allemand offrait la somme d'Euros 15.000.000.

Ce financement sera affecté exclusivement pour appuyer les Parcs Nationaux de Kahuzi Biega et de la Garamba jusqu'à 5.692 millions d'Euros comme contribution à la capitalisation du fonds de dotation et jusqu'à 8.308 millions d'Euros comme contribution à la capitalisation du fonds hybride.

1 million d'Euros au titre de l'appui institutionnel du FOCON.

Ce financement ainsi accordé par l'Allemagne attendra l'ordonnance Présidentielle pour être effectif.

Un appui important à hauteur de 7.4 Millions $ a déjà été alloué par la Banque mondiale au travers du Projet de Réhabilitation du Réseau des Parcs Nationaux (PREPAN), pour soutenir le Fonds Okapi .

Dans le cadre de la sécurisation de financement durables pour l appui aux biens de la RDC en lien avec les actions d'accompagnement aux mesures correctives édictées , il faut signaler la mise en œuvre des projets ci après durant l année de l' exercice :

Au niveau National :

- Le Fonds Okapis FOCO , mis sur pied par le Gouvernement Congolais avec l'appui des partenaires avec un fond de démarrage de 42,4 M$,
- La Signature de le 11^{e} FED pour un montant total de 120M EU pour le développement de PNVi de PNG et PNS ;
- En particulier au Parc national de la Salonga, le Gouvernement venait de mobiliser un financement additif de la Banque Allemande (Kfw) de l' ordre de 4,5M EU

  Une innovation venait de voir le jour à travers la signature au mois de Aout 2015 contrat de cogestion entre ICCN et le WWF pour le Parc National de la Salonga, un nouveau modèle de gestion dans une optique de conférer le leadership au partenaire afin de rassurer le financement de UE,CAFEC et de la Banque KfW dans une optique de drainer encore des fonds additionnels pour relever les principaux défis lies au renforcement des investissements du Parc et le développement de communautés riveraines pour l' appropriation du bien.

II. PARC NATIONAL DE LA SALONGA (N 280)

L'année 2015 a annoncé d'importantes des réalisations qui contribuent à assurer la tendance vers l'amélioration des conditions favorables vers un état de conservation du Parc National de la Salonga.

Parmi ces réalisations , il ya lieu de signaler la signature le 27 Août 2015 de l'Accord de co-gestion entre le WWF et l'ICCN, signé. L'accord établit formellement le rôle du WWF en tant qu'organisation responsable, ensemble avec ICCN, ce qui va contribuer davantage à crédibiliser la gestion future pour le développement et la gestion du parc du bien.

II.1 REPONSES DE L'ETAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

a) Sécuriser le bien par la réalisation de la troisième phase de l'opération Bonobo pour éliminer les poches de rébellion encore existantes au sein du bien

Le contingent de l'opération Bonobo reste active dans le parc depuis fin 2012 bien que ceci ne soit pas formalisée , les unîtes de FARDC continuent à contribuer à consolider la sécurité de bien à travers son positionnement et des actes de persuasion dans la zone d' influence du bien.

En 2015 le contingent Bonobo a effectué quatre patrouilles de longue durée pendant laquelle les reusults ci apres ont été enregistrés : 7 armes de guerres dont 6 AKA et 1 G3 ainsi que 450 mutions de guerre ont été saisi,4 braconniers arrêté, dont 3 ont été condamné par le Tribunal Garnison de Boende à 10 ans et 20 ans de servitude pénale principale.

b) Redynamiser le cadre de concertation permanente entre les autorités politiques, administratives et militaires provinciales des 4 provinces concernés par le bien pour éliminer le braconnage dans le parc

Durant l' année 2015 bien qu il n y ait pas eu des concertations interprovinciales , une opportunité qui a été mise a profit a été les consultation avec toutes les autorités et les membre de la société civile dans les grandes vile / Mbandaka Boende , Ndekese , Oshwae et Monkoto.

En plus deux réunions de Cocosi (Comité de Concertation du Site) ont été organisé en 2015 une en Février à Mbandaka en début de 2015 et en novembre à Boende.D' une manière particulière la réunion de CoCoSi du mois de novembre 2015 tenue à Boende a connu la participation du Commissaire Spécial et des Députes provinciaux : il a offert aux autorités susmentionnées de s'approprier dans une vision de participer à la réalisation des objectif de conservation du Bien.

Suite à ces réunions un cadre de concertation permanente a été instaurée avec les autorités politico-administratives et militaires de la province de l'Equateur (Mbandaka), aujourd'hui Tshuapa (Boende). Ceci a permis une communication permanente bien qu'il y ait encore des efforts à fournir dans la régularité des rencontres.

c) *Revoir, adapter à la situation actuelle du parc et mettre en œuvre la stratégie de lutte anti -braconnage et assurer son suivi en mettant en place un suivi de l'application de la loi par l'utilisation journalière du logiciel MIST*

Des efforts substantiels ont éte menés par le Site pour la mise en place effective du nouveau logiciel SMART (*Spatial Monitoring And ReportingTool*) en replacement de MIST étant un pour le suivi de l'application de la Loi, étendu aussi à d'autres Aires Protégées dans le monde et en RDC.

Vu la taille du parc national de Salonga de 33.000 km^2, un accent particulier a été mis sur une certaine standardisation des équipes de patrouille : quinze éco gardes, pour un séjour total de quinze jours sur terrain (parfois repartie en deux missions). Ainsi récoltées , les données SMART font l objet de saisie et d'analyse par une équipe basée au Quartier Génerrale à Monkoto

La carte ci-dessous montre la répartition des différentes stations chacune avec les postes de patrouilles respectifs la missions de lutte anti-braconnage(2015).

Configuration des stations du le Parc National de la Salonga

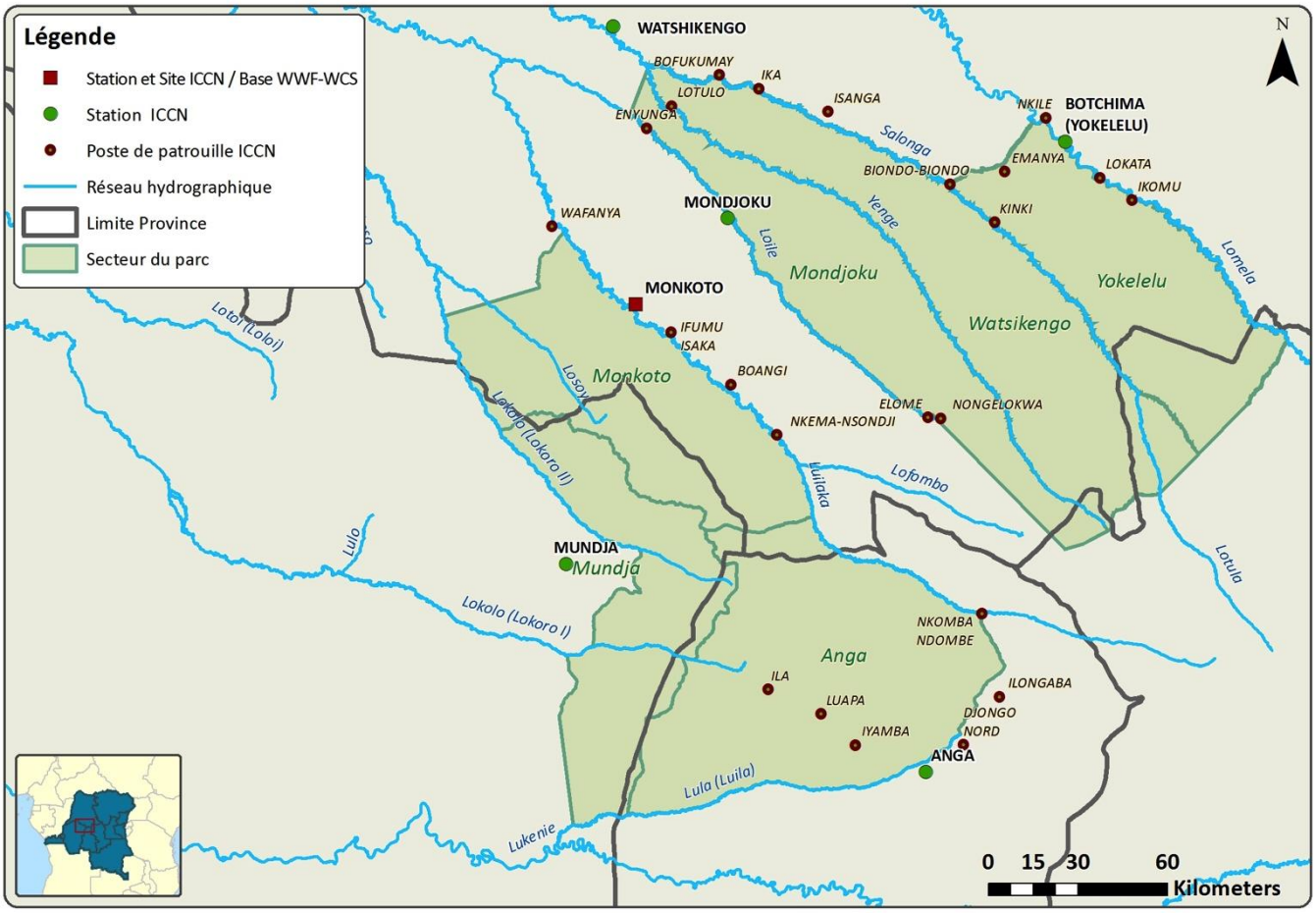

Afin de consolider l'utilisation de SMART afin d assurer le suivi de l' application de la lois un programme de formation a été organisée durant l' année en diverses sessions dont le personnel du Parc National de Salonga ont bénéficié, notamment :

- *L'atelier d'évaluation de SMART en RDC sur l'analyse des données et production de rapport annuel 2014* organisé par WCS à Mbandaka du 23 au 27 Janvier 2015;
- Deux ateliers organisés à Kinshasa par WCS et GIZ notamment l'*Atelier National d'Evaluation de la Mise en Œuvre de SMART dans les Aires Protégées en RDC* tenu le 23 Février et l'*Atelier Technique sur les Indicateurs Nationaux SMART pour l'application de la Loi* tenu du 24 au 25 Février ;
- *L'atelier d'évaluation de l'utilisation de SMART dans les APs en RDC : Analyse de données et Cross Conservation Area Analysis* organisé par WCS à Bukavu du 28 au 30 Juillet 2015;
- En lien avec les sessions de formation SMART , notons que les équipes issus des six stations du PNS ont bénéficiée durant l'année 2015 de 3sessions de formations de base sur la collecte des données , l'utilisation du GPSet la navigation en patrouilles Come resultats de ces formation lesofficiers SMART

ont amélioré leur capacités de récolte des données de base lesquelles ont été analyse au siège du Parc afin de donner les tendances des grandes menaces du bien durant l' année dont la carte de tendance de braconnage et d autres activités illégales est reprise ci-dessous

Effort de patrouille et indices des braconnage enregistrées pendant les patrouilles(2015)

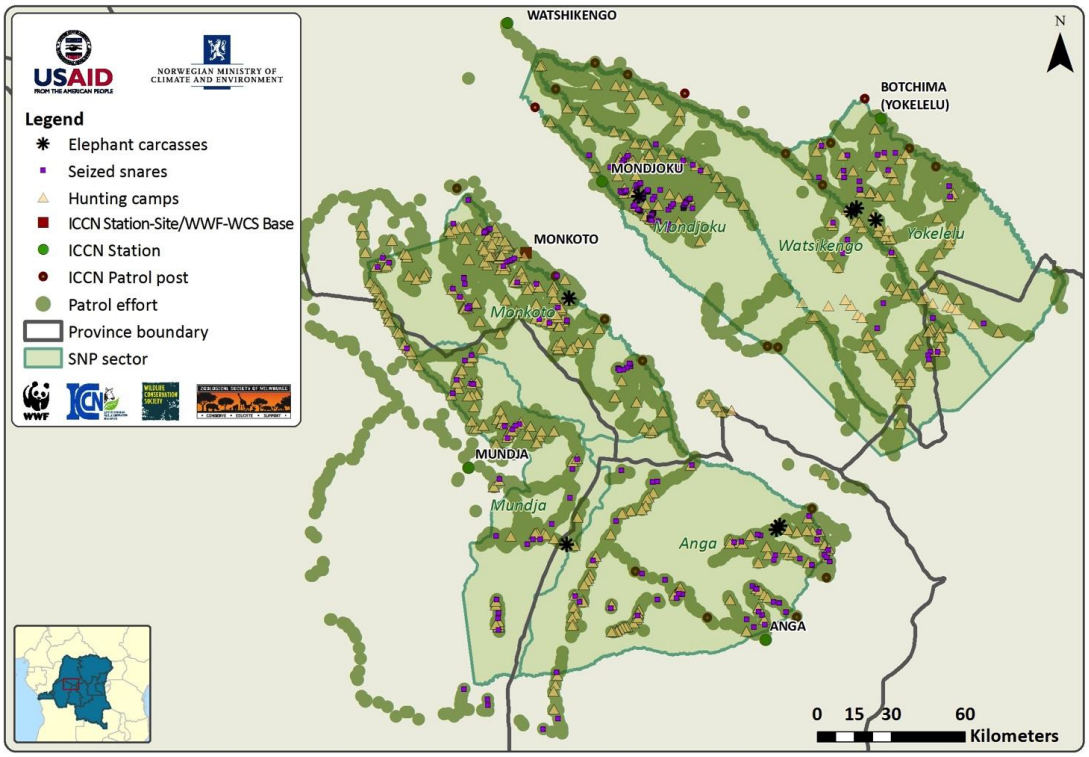

- **Couverture**

Quant à la couverture, l' analyse des données des patrouilles d'Octobre 2014 à Septembre 2015 démontre que 50% du parc ont été couverts par des patrouilles , contre seulement 22% pendant la même période en 2013-2014 . Ceci représente 10.000 km2 supplémentaires de la zone surveillée au regard de la superficie totale du bien.

- **Effort des patrouilles**

	SECTEURS						
	ANGA	**MON-DJOKU**	**MON-KOTO**	**MUNDJA**	**WATSI-KENGO**	**YOKELE LU**	**Total**
Effort de patrouille							
Nb de Missions réalisées	5	7	15	6	12	5	**50**
Nb de jours de mission	59	86	198	105	164	71	**683**
Nombre d'Hommes/jours	232	922	1534	810	1807	978	**6283**
Nb de jours de poste fixe							
Patrouilles Mobiles							
Nb de jours de mission pédestre	59	86	198	105	164	71	**683**

Nb de jours de mission pirogue							
Distance parcourue	160	643	1079	672	2447	680	**5681**
Taux de couverture (km^2)	2325	2700	3025	1975	3525	2500	**17025**
Jours hors-patrouille (non-patrouillés)							
Arrestations							
Nb de Convocations adressées							
Nb de Procès-Verbaux dressés	0	0	3	0	1	0	**4**
Nb de Dossiers/PV transmis au Tribunal			2				**2**
Saisies réalisées							
Armes			6		2		**8**
Munitions					90		**90**
Engins de pêche							
Matériels de pêche							**0**
Pointes d'ivoire saisies			8		6		**14**
Gibiers (Protégés intégralement et partiellement)							**0**
Gibiers (Ordinaires)							**0**
Observations Faune							
Nb total de carcasses d'éléphants	**Non spécifié**						**46**
Nb de carcasses d'éléphants illégalement abattus	**Non spécifié**						**38**
Nb d'observation directe grand singes (bonobo)	**17**	**1**	**16**	**3**	**29**	**13**	**79**
Autres : Paon congolais	**15**	**21**	**93**	**10**	**7**	**5**	**151**
Autres : Perroquet gris	**Non spécifié**						**79**
Observations Activités humaines							
Nb total de pièges	309	511	456	420	810	560	**3066**
Nb total de campements	10	53	103	29	66	33	**294**
Nb de personnes observées							**0**

De l'analyse du Tableau susmentionné, il ressort clairement que l'effort de patrouille n'est pas reparti également sur toute l étendue du parc national de Salonga ceci étant lié , d' une part à la répartition inégale des effectifs des éco gardes dans les secteurs disponibles, et d'autre part ,à l' inadéquation des appuis financiers d' accompagnement qui dépendent des moyens financiers mobilisés par divers partenaires engagés selon les secteurs du parc.

Couvert des patrouilles (grille de 5x5km) (bleu) par secteur et le pourcentage d'homme-jours par secteur par rapport au total d'homme-jours déployé dans le parc (rouge). Carte d'efforts de patrouille par secteur (droite)

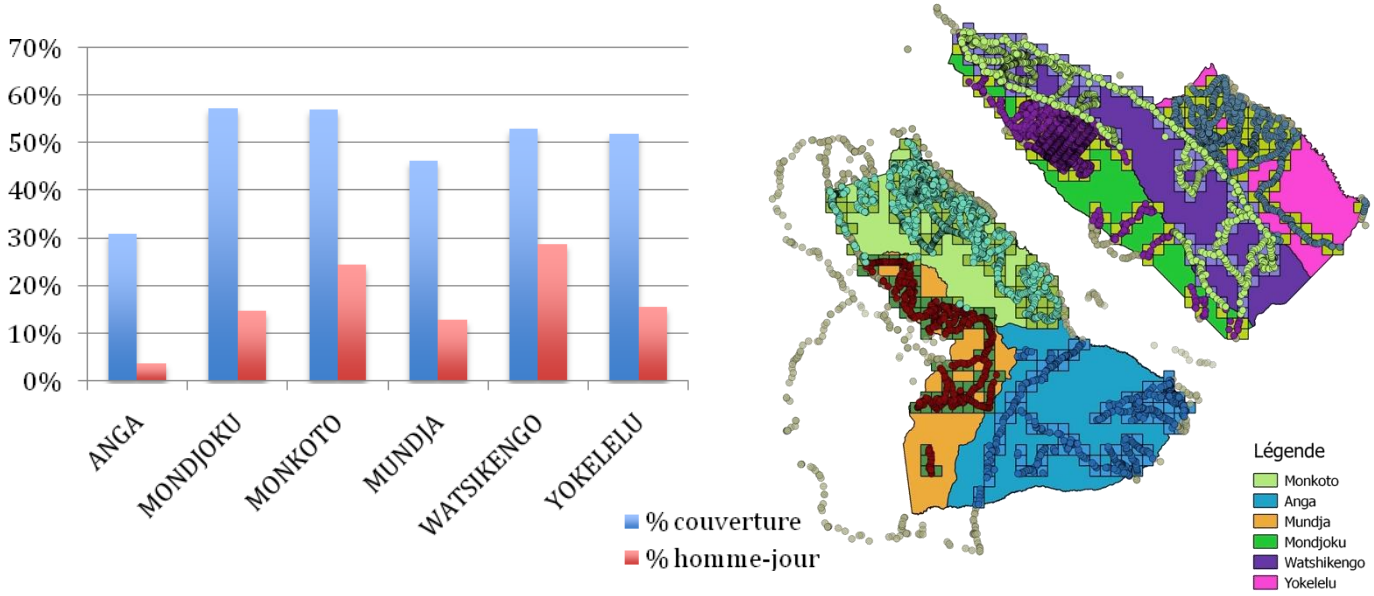

Indices de présence de la faune & effort de repression signe des activités illégales. (2015)

Bonobo	**# d'individus**	**# Indiv moyen par groupe**
Rencontre physique	79	11
Nids	447	9,5
Cris	43	
Autres Signes	108	

Autres observations directes	**# d'individus**	**Taux de rencontre**
Afropavocongensis - Paon congolais	151	0,29587
Psittacuserithacus - Perroquet gris	79	0,98921
Cephalophus	8	0,1150
Potamochoerus	6	0,0982

Carcasse d'éléphants	**Fraiche**	**Récente**	**Vielle**	**Total**
Braconnage	6	15	17	38
Légale				0
Naturelle				0
Inconnue		6	2	8
Total	**6**	**21**	**19**	**46**

Personnes interpellées	**Age**	**Armée**	**Domicile**	**Nom**	**# personnes**	**# PV transmit tribunal**	**Type de menace**
Sensibilisées		Armée	Monkoto	Bokongo et Morondi	2		Chasse
Entendu sur PV	18	Armée		LOFEMBA IYONDO	1		Chasse
Entendu sur PV	20	Armée		ITOMBO IYAFE	1		Chasse

Entendu sur PV	40	Armée	Mbandaka	MBILA Maurice alias Guycha	1	1	Chasse
Entendu sur PV	38	Armée	Mbandaka	YOBA	1	1	PFNL
Sensibilisées		Armée	Monkoto	Bokongo et Morondi	2		Chasse
Total					**8**	**2**	

Saisis (armes/munitions)	**Action de patr,**	**Calibre**	**Nombre**	**Numéro de serie**	**Type Armes**
Armes					
Armes	Saisie	AK47	1	1857	Armes
Armes	Saisie	calibre12	1	2014	Fusil

Munitions					
Munitions	Saisie		5		Balle Brennk cal12
Munitions	Saisie		2		Double0
Munitions	Saisie		4		Double0
Munitions	Saisie		2		Double0
Munitions	Saisie		1		Autremunition

Evidences des resultats des efforts d'application de la lois : Saisis et destruction des camps de chasse

Outre les efforts en terme de couverture, des résultats ci après sont à signaler pour l' année 2015 dans le cadre de l'application de la lois : Condamnation du braconnier GUYSAHA à 15ans de servitude pénale principale à l'issu de la chambre foraine à Monkoto avec payement de dommage de 1million de Francs Congolais.

d) Réaliser sans délai un suivi écologique complet de l'ensemble du Parc National de la Salonga afin de disposer de données actualisées sur

lesquelles orienter la stratégie de lutte anti-braconnage et la finalisation du plan de gestion

En 2015 , un g programme d' inventaire biologique a été mené dans les secteurs de Wastikengo et Mondjoku avec les appuis des partenaires (ZSM et WCS) sur une étendue estimée à 6880Km2 aux quels il faut ajouter d'autres tronçons de transect échantillonnés en additif entre Décembre 2014 septembre 2015 à Watsikengo Sud- Est(Zone 2 de la carte) .Les analyses préliminaires indiquent que rien pour le secteur Watsikengo abritent environ 4.280Bonobos, voir fig 7 et 6

Parailleurs, le Bloc Lokofa a fait objet des inventaires biologiques afin d' évaluer l'abondance et la distribution des bonobos et l'impact de la chasse sur la population des Bonobos pour développer des stratégies de conservation ciblées pour assurer la protection à long terme . Un total de 66,2 km de transect sont été parcourus par l'équipe appuyé par le WCS (voir carte ci-dessus). La zone couverte était estimée à 2.682 km2.

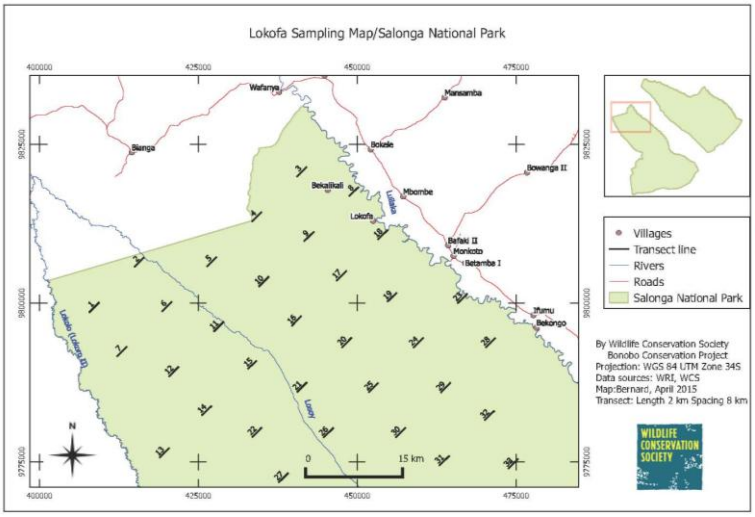

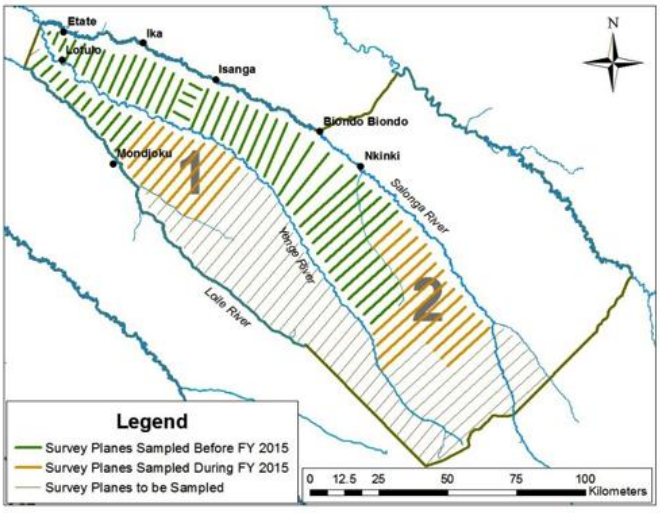

carte des inventaire au Bloc Lokofab

carte des inventaire à WatsiKengo et Mondjoku

e) Gérer les conflits pour la gestion des ressources naturelles en accélérant le processus de délimitation participative des limites non naturelles du parc et en poursuivant le processus actuel de formation des associations des pêcheurs en mettant en place un zonage avec une création de zones mises en défens et en reconsidérant la limite accordée localement pour la pêche jusqu'à la terre

En 2015 avec l'appui de WCS 35 km de limite du parc ont été délimités avec succès, dans le secteur Bianga (voir figure 6) entre la source de la rivière A la et l'intersection des rivières Lonkina et Lokoro.Il est planifié de continuer la délimitation de la limite dans les secteurs Watshikengo et Mondjuko entre la jonction des rivières Eke et Luile et l'intersection de la Yenge et la rivière Salonga. Ceci conforme davantage l'importance d' une démarcation limite du parc d' une transparente et participative avec les communautés afin de garantir ces limites en réduisant les climat de conflit entre les communautés concernés et le parc.

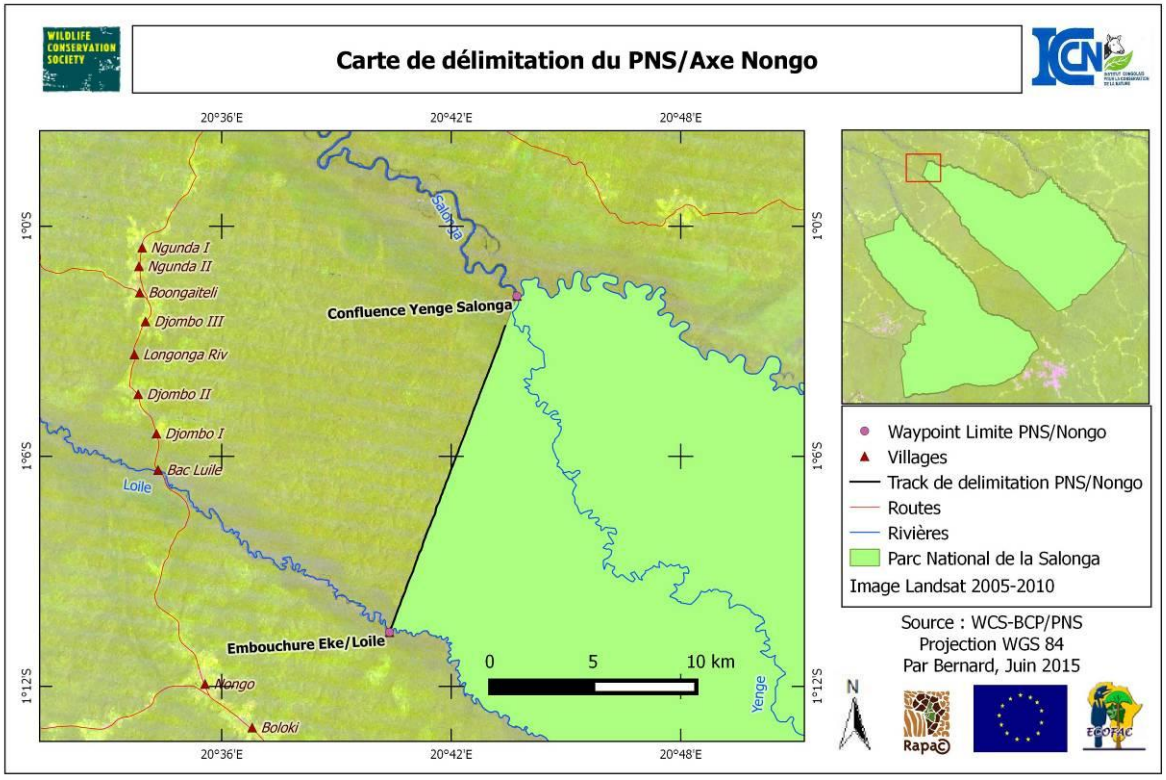

Carte de limite physiquement délimité entre les rivières Eke-Luile etYenge-Salonga

f) Poursuivre la création d'un continuum écologique entre les deux secteurs du parc à travers un travail participatif d'orientation de cet espace et proposer un statut de classement pour cette aire protégée et accompagner ce processus d'un plan simple de gestion

Quatre-vingt-sept (87) Comités Locaux de Développement (CLD) ont été mis en place dans le corridor et plusieurs plans de gestion de l'utilisation des terres larges (PUT) étaient développés. A travers la signature d'un ConsentementLibre, Informé et Préalable (CLIP), un accord de participation a été conclu avec les dirigeants communautaires. De cette façon, le rôle des communautés est comprise face à la responsabilité du parc dans une vision de la conservation durable du bien. A l'issu de ce processus six(6) types de zone à multiples ont été identifiée et et dont le descriptif est repris au tab…ci-dessous

Description des différentes zones à multiples usages du corridor du PNS

Types d'espaces	Limites	Critères optionnels	Normes de gestion (guideline)
Zone des séries agricoles	5 km à partir des zones d'habitation	Proximité des zones d'habitation, terre ferme, jachère ou forêt secondaire principalement	Basées sur les principes de pratiques de l'agriculture durable. Tenir compte des principes de protection du sol, de sources d'eau, de

			crêtes de collines, etc.
Zone de chasse durable	De 6 km à 20 km des zones d'habitation	Présence de la faune, possibilité de demeurer au village lors de l'exercice de la chasse	Respects de la réglementation en matière de chasse. Les normes locales en matière de chasse sont rédigées en complément de la réglementation officielle.
Zone de pêche réglementée	Selon l'emplacement des rivières et cours d'eau concernés	Les cours d'eau poissonneux du corridor, en dehors de la rivière Luilaka.	Les normes locales de pêches adoptées pour la Luilaka s'appliquent également pour cette zone
Zone de prélèvement artisanale de bois, cueillette et ramassage des PFNLs	Cette zone peut se superposer avec les zones agricoles et de chasse durable	Présence de PFNLs,	Basées sur l'exploitation durable des ressources (à définir par les communautés)
Sites sacrés	Les sites identifiés et actifs	Opportunité d'assurer la conservation des ressources	Renforcer l'utilité des sites sacrés existants
Zone de conservation durable	La zone à l'Est de Nongo (Nongelokwa) ; d'autres zones à identifier par les populations locales	Zone riche en biodiversité, capable de servir de zone écologique entre les deux blocs du PNS, et d'évoluer en réserve communautaire	Normes de gestion de la zone initiées par les populations locales ; l'accent est mis sur la conservation durable des ressources

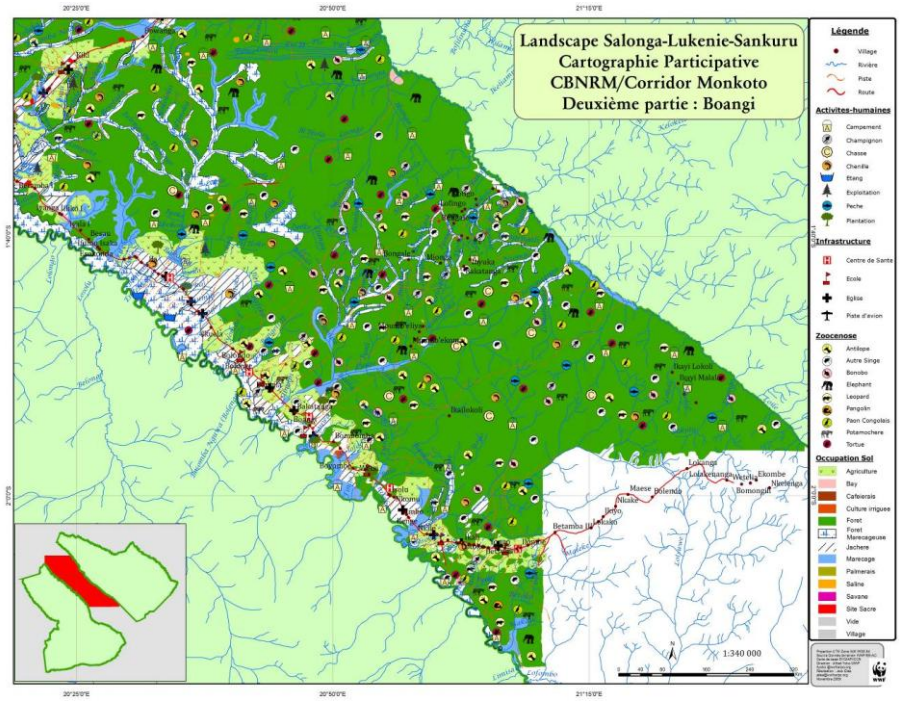

Cartographie participative du Corridor de Monkoto

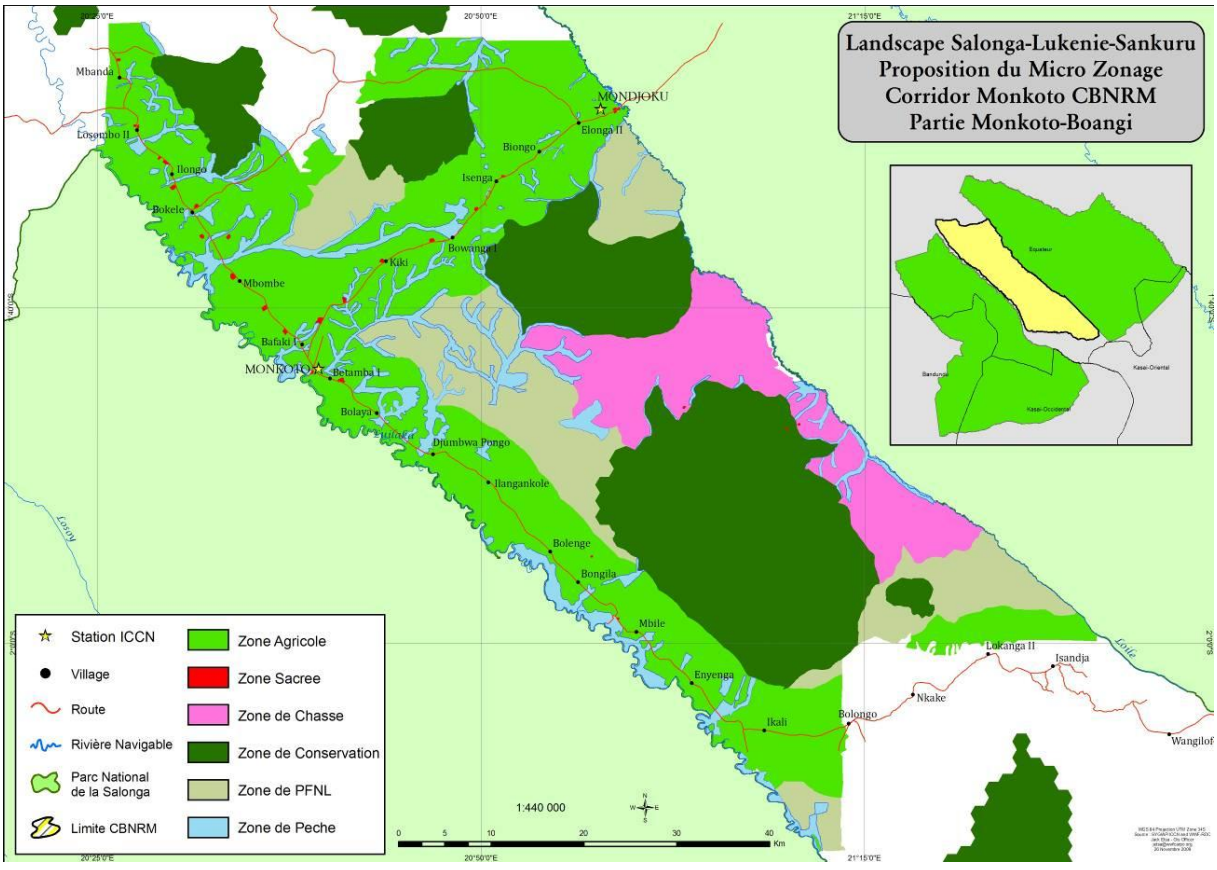

Le Micro-zonage proposé pour le Corridor de Monkoto

g) Réaliser des études concernant la situation et l'impact écologique des deux communautés établies au sein du parc, avant de prendre une décision éventuelle de relocalisation

Avec l'appui de WCS un recensement des populations Kitawala situées dans le secteur nord du parc a été fait mais n' a pas été exhaustif étant donné la non réceptivités de certains groupes (comme les Yaelima, etc) . Même si les kitawalistes ne permettent pas un recensement systématique humain approprié dans leurs camps, en raison de leurs croyances religieuses, leur population à l'intérieur du parc est estimée à 2.350 personnes. Par contre les Yaelima sont estimés à 2,653 personnes.

Carte de l'impact de la déforestation

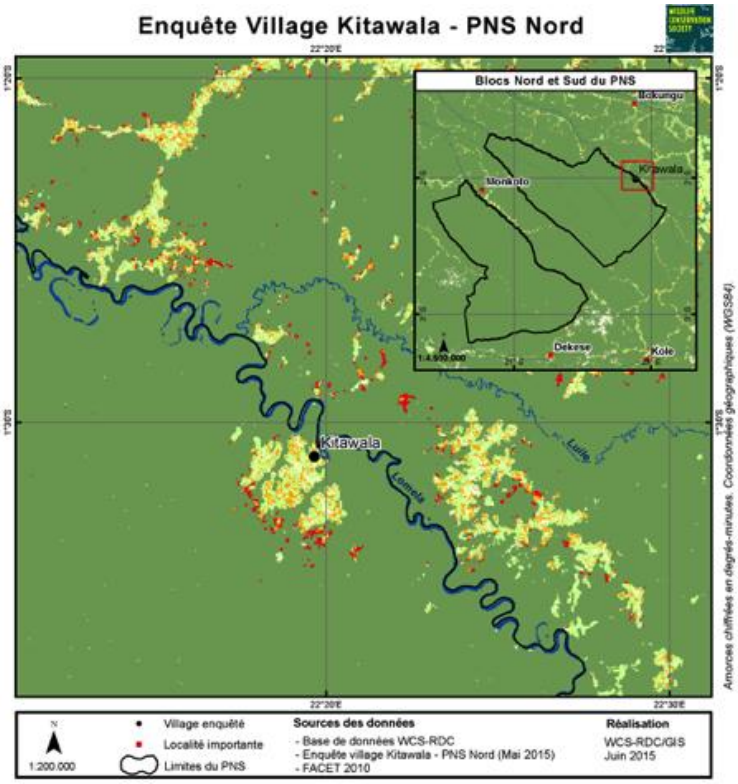

Carte de l'impact de la déforestation du des villages Yaelima dans le SNP village Kitawala village dans le SNP

II.2 PROGRES EFFECTUE VERS LE RETRAIT DU BIEN DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

Parmi les Progrès enregistrés , il y a lieu de citer :

- Sécurisations du bien avec la présence en périphérie du parc du contingent de l'Opération Bonobo;
- Renfoncement du climat de communication avec diverses autorités à différents niveaux lors de la tournée de validation du PAG qui a donné l'impulsion de comprendre davantage les objectif de conservation du parc;
- Augmentation de la surveillance de parc de 22% à 50%, ce qui est estimé à 10.000km2 en surplus de l'étendue jadis contrôlé;

- Les inventaires dans le bloc Lomela ont démarré et une programmation pour l'entièreté du Bloc sud est convenu en 2016 avec l appui de Max Plank Institute;
- Le micro zonage de du corridor a éte effectué;
- Etudes sur les Kitawaliste et les Yaelima ont été faites. Les mécanismes pratiques d' accompagnement pour leur relocalisation sont en attente.

II.3 SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES CORRECTIVES

a) Succès

Durant cette année2015 , il y a lieu de signaler que certaines réalisations ont connu en terme de succès qui ont fait echo au bénéfice du bien Il s' agit entre autres de :

Braconnier GUYSHA capturé et condamné à 15 ans de prison lors de la procédure juridique a tenu à Monkoto en août 2015.

- La tenue(Aout 2015) à Monkoto d'une première audience foraine qui a conclu à la condamnation à 15an de peine (en public) d' un braconnier : accompagné d une forte campagne médiatique;
- Un deuxième cas est celui en Octobre 2015 pour une peine de 20ans pour un responsable de l'administration impliqué dans plusieurs cas de criminalité de la faune et détention d'armes;
- La signature de contrat de Co-gestion entre ICCN et WWF pour le Parc National de la Salonga et ce pour une durée de 3ans.

b) Difficultés rencontrées

Parmi les difficultés qui affectent que le bien ne puisse pas aller vers l' état de conservation souhaite , il est important de souligner en particulier ceux las qui affectent d une manière générale la gestion et ainsi que des causes spécifiques durant l' exercice 2015 . Il s agit notamment de :

- Le manque d'une logistique , des ressources humaine adéquate , de capacité opérationnelle requise pour assurer le fonctionnement de base du par;
- Insuffisance de fonds durable et suffisant alloué à la gestion d'un parc au regard de sa taille ;

- Le conflit foncier avec les populations dans le parc et dans le corridor écologique.

II.3 PERSPECTIVES

Suite aux engagements des bailleurs de fonds pour augmenter leur contribution pour la gestion du parc national de Salonga, tel que l'UE, USAID et la KfW dans les prochaines années pour le parc, divers investissements conséquents sont prévu en vu de soutenir la gestion de base du parc, ainsi que le recrutement du personnel clé, l'amélioration des infrastructures et de la logistique et les conditions de motivation du personnel pour assurer la protection du parc, tout en développant des interventions en faveurs des communautés riveraines.

III. PARC NATIONAL DE KAHUZI BIEGA (N 137)

III.1 REPONSES DE L'ETAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Les mesures correctives suivantes ont été recommandées par la mission UNESCO de 2009 et approuvées par le Comité du patrimoine mondial à sa 34e session (Brasilia, 2010) reconduites en vertu de la décision du Centre de Patrimoine mondial de continuer à appliquer le mécanisme de suivi renforce, l Etat parti a consentis des efforts pour le site spécifiquement à travers les actions décrites ci-dessous et dont les réalisations sont entre autres :

a) Evacuer les groupes armés du bien et étendre la couverture de surveillance de tout le bien

- Evacuation des groupes armés du Bien :

Les résidus des groupes armés sont entrain d être démantelés depuis le mois d'octobre 2015.Comme résultat directe , c es le déroulement des activités durant l année 2015 par rapport à l année antérieures.

L'Impacts de cette de cette évacuation est la réalisation normales des travaux d inventaires fauniques dans les secteurs de Kasese et de Nzovu Est et se poursuivent dans d' autres nouveaux secteurs ou la sécurité se rétablit progressivement.

- Couverture de surveillance de tout le bien :

La couverture de surveillance durant l' année 2015 s'est stabilisé davantage et ce dans l' ensemble des cinq secteurs à l' exception du **secteur Lulingu** ou il se pose avec acuité le problème des infrastructures de base ,associé à l' insécurité encore manifeste .A titre d' essai , une équipe de base composée d' un Chef de station et trois gardes viennent d'y être affectés pour tester le niveau de sécurité et opérer le recrutement des nouveaux gardes originaires de la zone avant de procéder à la réinstallation proprement dite. Les figures et tableau ci-après donnent les détails sur la couverture des patrouilles

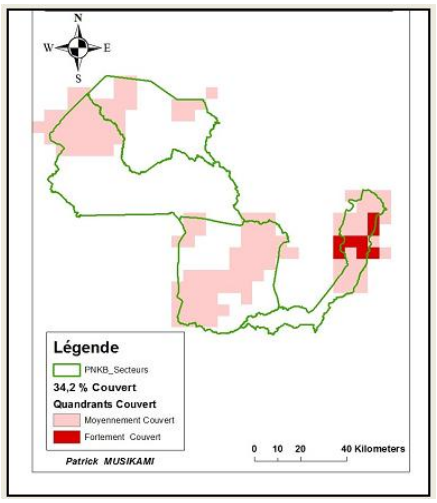

Figure 1 : Couverture du Bien en 2015.

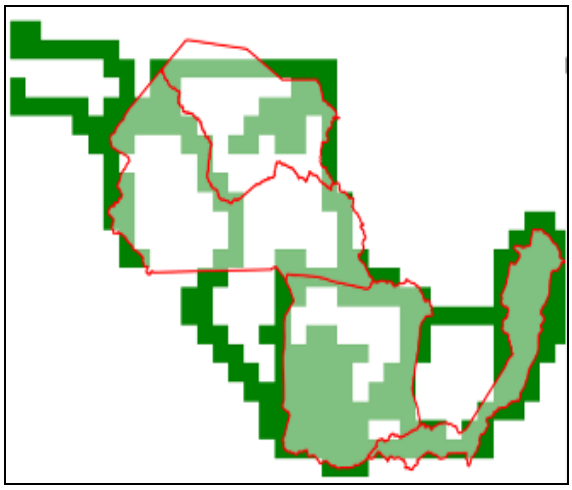

Figure 2 : Couverture du bien en 2014

Tableau 1 : Effort de patrouille par secteur pour 2015

Secteurs/Stations	Tshivanga	Kasese	Nzovu	Itebero	Total/
Patrouilles	2246	8	13	4	2271
Nombre de cadrats de couverts	33	23	47	12	115
Nombre de Jours de patrouilles	2389	71	84	23	2567
Nombre de jours patrouille sous tente (nuitées)	143	63	71	19	296
Distance parcourues en Km	11957,58	370,38	528,42	245 km	3275 km
Pourcentage des couvertures	55,93%	48 ,93 %	47,97 %	15,38%	**34,02%**

NB : la moyenne est calculée sur base de 5 secteurs du PNKB

Tableau 2 : Evolution des patrouilles effectuées de 2013 à 2015

Année	2015	2014	2013
Patrouilles	*2271*	*3559*	*1314*
Nombre de Jours de patrouilles	*2863*	*4069*	*1459*
Pourcentage couverture	*34,02*	*42,6*	*28,4*

Commentaire

La couverture des secteurs par les patrouilles de Janvier à décembre a atteint un taux de **34,02%**. Cette diminution de la surface couverte par les patrouilles, par rapport à l'année 2014, se justifie entre autres par la libération tardive des souscriptions des fonds des partenaires qui est plutôt intervenue au mois de juillet 2015 , soit six (6) mois après la date prévue de mise en œuvre du plan opérationnel. Aussi, les patrouilles aériennes programmées cette année n'ont pas eu lieu suite à cette libération financière tardive.

Signalons aussi que la stratégie de surveillance du parc en rédaction et son adaptation à la stratégie nationale met un accent particulier sur la concentration des actions de contrôle plus spécifique, notamment la distribution des cibles de conservation dans les zones à hautes pressions (où les menaces sont signalées) et les zones non encore jusque là visité par nos équipes. A ces efforts faut il ajouter l'acquis de recrutement des nouveaux gardes et l' avis de construction des camps des gardes sous financements de la Banque Mondial et de la Banque allemande(KfW) sont des signaux de cet exercice et qui se poursuivront l année 2016 en effort à la surveillance du bien.

Un autre aspect important qui vient renforcer la surveillance du bien c'est le suivi des dossiers en justice : 23 délinquants sur 52 ont été transférés au Parquet de Bukavu / KAVUMU après instruction de leurs dossiers par le Ministère Public et ensuite ont apuré leur peine(4mois et plus) en conformité avec les lois de la république.

Ci-dessous la représentation de la combinaison les efforts de patrouilles de 2009 à 2014 , soit six ans de suivi de la couverture de surveillance à travers divers efforts du personnel de terrain :

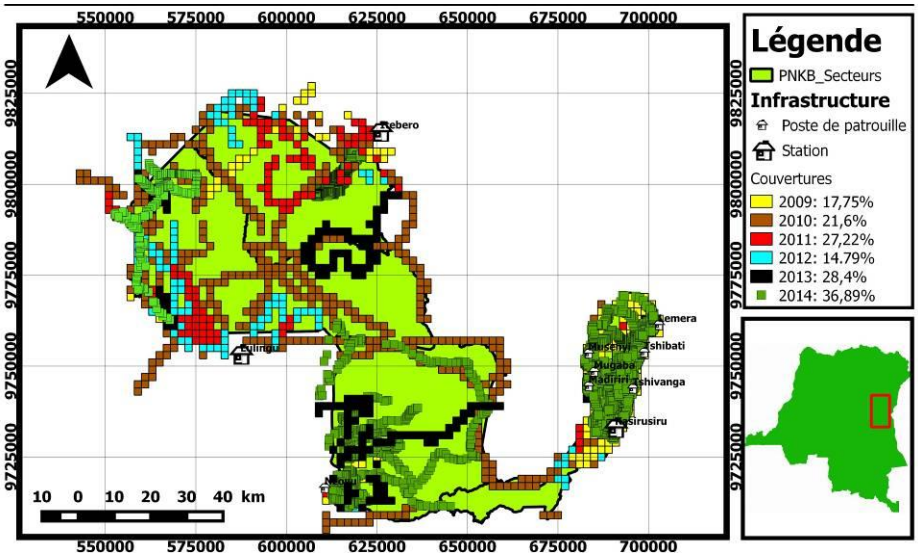

Figure 3 : Evolution de la couverture des secteurs du PNKB de 2009 à 2014

Par ailleur,les activités de démarcation des limites vise aussi le maintien de l'intégrité du site, et ce, en conformité avec les segments de la lois fixant les lites du Parc . Ci-dessous, la carte qui retrace l'état des limites du PNKB (le nombre des Kms documentés, matérialisés, des limites naturelles, etc)..

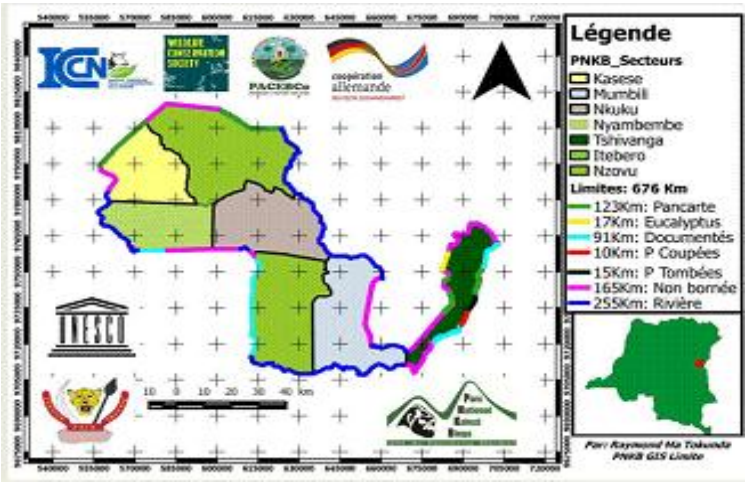

Figure 4 : Etat actuel de la démarcation participative des limites au PNKB

La vision du parc pour le dossier des limites est de trouver un fonds spécial destiné à finir une fois pour toute cette démarcation physique des limites du parc au lieu d une realisation annuelle de limitée à quelques kilometres.Ceci contribuera à limiter la spoliation pour autant qu elle est participative.

b) Fermer toutes les opérations illégales d'exploitation minière à l'intérieur du bien et annuler officiellement tous les titres miniers empiétant sur le Bien ; CPM et UICN (2009)

Des équipes ont été déployées dans la zone minière et au terme de vérification, il a été note que l'exploitation minière au PNKB est du type artisanal et qu' il n'existe aucun titre minier actuel . C'est plutôt une exploitation artisanale ou les autorisations qui y sont délivrées sont des documents sans fondement juridique

émis par des propriétaires des carrés miniers , autrement appelé « PDG » qui se font protéger par des petits groupes armés locaux. Des dispositions utiles d évacuation seront prises conjointement avec les unités FARDC . Le tableau 3 ci-dessous montre l' effort d évacuation par les gardes et ou quatorze(14) sont encore actives et seront prochainement évacuées.

Tableau 3 : Evolutions sur les carrés miniers fermés et actifs

Année	Nbre des carrés miniers recensés	Fermés par les patrouilleurs	Toujours actifs	Inactifs abandonnés
2013	47	6	20	21
2014	58	23	4	31
2015	34	20	14	

Figure : 2 Camps miniers identifiés en 2015

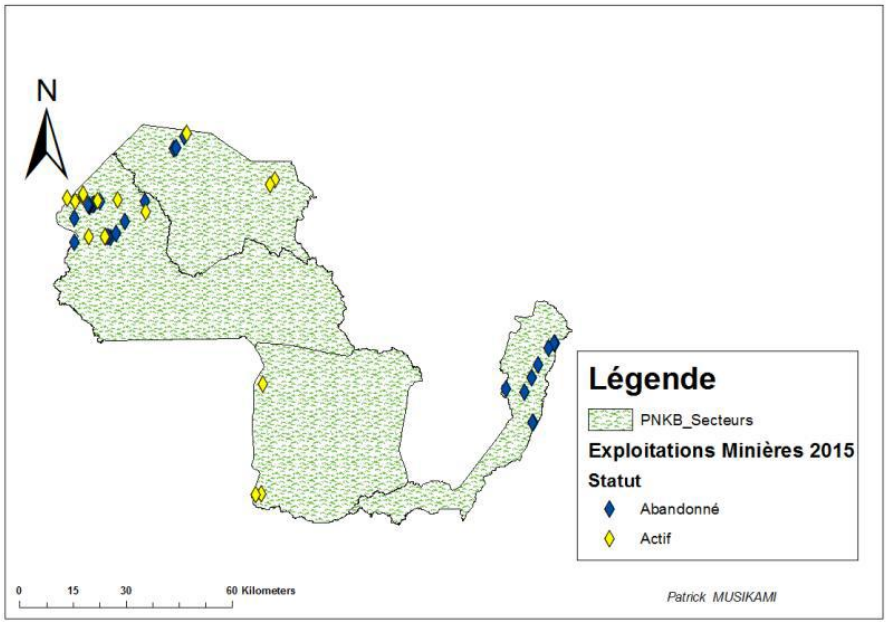

Les campements des creuseurs brûlés par les écogardes. Notons que ces carrés miniers sont des carrés des creuseurs artisanaux qui n'ont pas d'autorisation mais qui s'y érigent sous la protection des petits groupes armés mais qui pourront être délogés par les gardes-parcs dès que l'effectif sera renforcé. On n'a pas besoin d'annulation des titres mais plutôt l'expulsion et la fermeture par les activités de surveillance.

Figure 5 : Camps miniers fermés par les équipes de patrouilleurs du parc et la destruction des campements

Travail sur la cartographie de perte du couvert végétal au PNKB

Quant l' état sur la couverture du Parc, un travail spécifique de superposition des données collectées lors des patrouilles de 2009 à 2013 sur les cartes de perte du couvert végétal pour mieux confirmer celles qui influencent cette perte continue à se faire. Il est prévu en 2016 une étude approfondie des ces images satellitaire qui sera sanctionnée par une mise en place d'un système d'alerte pour permettre une réaction rapide et à temps réel des actes de destructions de la végétation du parc.

c) Evacuer le couloir écologique et initier des mesures pour restaurer la végétation et la connectivité

Quatre grandes recommandations issues du forum tenu à Bukavu en Avril 2015 ont été retenues comme très prioritaires c'est-à-dire à réaliser à très court terme notamment :

- Constater les titres accordés sur les terres du parc et évacuer du parc tous les occupants installés dans les limites du parc étant donné que tout titre octroyé dans un bien du domaine public est nul et de nul effet : lors du forum, les juristes invités au forum ont prouvé que les titres octroyés dans les limites du parc sont nuls et de nul effet;
- Le système concerté (commission mixte) d'octroi des terres dans l'hinterland du parc est formellement et strictement mis en place par un arrêté du gouverneur. Un brouillon de cadre de suivi des recommandations a été transmis au Ministre Provincial pour qu'elle en propose au Conseil des Ministres afin qu'un arrêté du Gouverneur soit signé pour constituer cette commission qui devra régulièrement se réunir pour des dossiers nécessitant la sécurisation du parc;

- Les pistes de solutions aux conflits intra institutionnels sont proposées et mises en œuvre à travers des relations organisées et fluides entre les services étatiques (mines, agriculture, armée, affaires foncières) et le renforcement du CCPF;
- Mettre en place, par l'autorité provinciale, un cadre de suivi des recommandations de ce forum (CCPF) composée des services clefs selon les grandes menaces et les recommandations prioritaires.

Comme action de suivi au forum, une réunion des parties prenantes clefs s'est tenue pour soumettre à l'autorité provinciale les recommandations issues de ce forum. De cette séance de travail, il a été décidé de proposer à l'autorité d'instituer une commission de suivi des recommandations et de prendre un arrêté fixant les modalités de fonctionnement de celle-ci composée des autorités judiciaires, des autorités de l'ICCN et du Ministère de l'Environnement, des services étatiques concernés dans la gestion du terroir, des services de sécurité (armée et police) et des cours et tribunaux pour tabler sur les dossiers d'évacuation des inciviques dans le parc.

Le dossier est actuellement en traitement par l'autorité provinciale pour asseoir officiellement le cadre de suivi des recommandations ci-haut citées.

A titre d illustration après le forum, l'on constate un arrêt de l'expansion des activités destructrices dans le corridor et **la restauration naturelle** évolue normalement sur les terres récupérées .Par ailleurs il y a lieu de signaler la réalisation des certaines actions phares a savoir :arrestation des plusieurs dizaines de vaches et leur transfèrement aux instances judiciaire

Dernièrement, des troupeaux de vaches ont été saisis et transférés au Parquet. L'appui des cours et tribunaux en laissant purger les malfrats leur peine telle que prévu par la loi est un autre facteur qui a favorisé de freiner à un certain degré cette expansion des destructions.

Figure 6 : Régénration naturelle observés sur les espaces récupérés dans le corridor écologique (photo prise en août 2015)

d) Développer de manière participative et mettre en oeuvre un plan de zonage pour résoudre la question des villages dans le secteur de basse altitude, tout en assurant le maintien des valeurs et de l'intégrité du Bien

Les études socio-économiques débutées les années écoulées antérieures se poursuivent ainsi que l'étude sur les us et coutumes et on espère les terminer en 2016 et en proposer un mode de gestion avec la participation des populations riveraines . C est à cet effet, que la sensibilisation et les échanges avec les chefs terriens des pistes Nkolo et Mumbili se poursuivent.

Figure 7 : Le chef de site après la réunion avec les tenants du pouvoir du clan Banangozi de la piste Mumbili à l'intérieur du Parc

e) Réaliser un inventaire des espèces retenues comme indicateurs pour l'Etat de conservation souhaité pour un retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril, en particulier dans le secteur de basse altitude. Ce recensement devrait permettre de déterminer l'état actuel de la biodiversité dans le site et servira de base permettant d'évaluer la restauration de ces valeurs

Selon le résultats préliminaires des inventaires biologiques conduites par les équipes WCS ICCN en 2015 , sur sept(7) secteurs du parc, 4 viennent d'être couvertes par les inventaires. Il reste les secteurs d'Itebero et les secteurs de Lulingu Ouest et Lulingu Est, programmés pour cette année.

Les cartes suivantes illustrent les travaux d'inventaires tels qu'effectués dans les secteurs de Tshivanga, Nzovu Est et Ouest et Kasese.

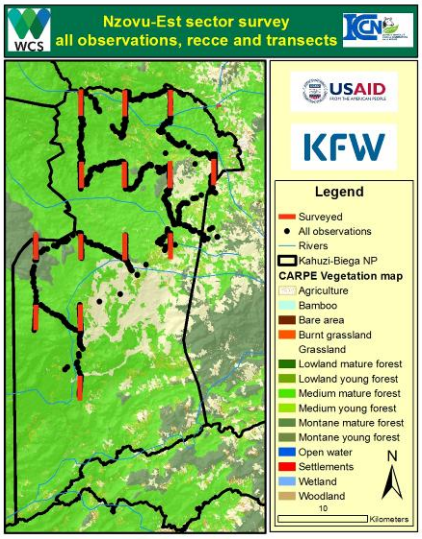

Observation des grands singes à Nzovu Ouest

Observation des grands singes à Kasese

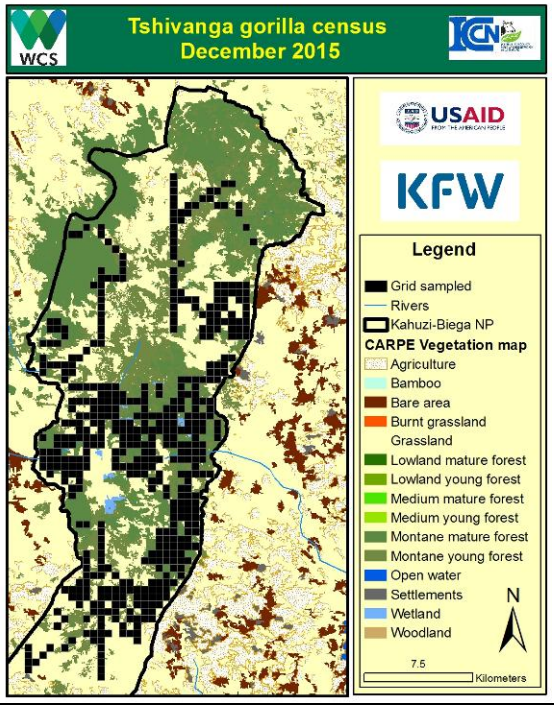

Figure 8 : Cartes reprenant les transects et recces parcourus lors des inventaires

De ces inventaires, il ressort globalement que les cibles ont diminué dans certains secteurs comme Nzovu Est et Ouest. Par ailleurs, en comparaison aux inventaires passés, la situation est restée constante à Kasese, tandis qu'à Tshivanga l'effectif est en augmentation. La tendance générale sera connue aussitôt que l ensemble du Parc sera couvert

En particulier il est noté que les familles des gorilles identifiés en Haute altitude sont journalièrement suivies. Le tableau ci-dessous présente les mouvements des familles des gorilles suivies dans le secteur de la haute altitude. Leurs domaines vitaux ont été déterminés sur base des coordonnées collectés lors du suivi journalier par les guides et pisteurs :

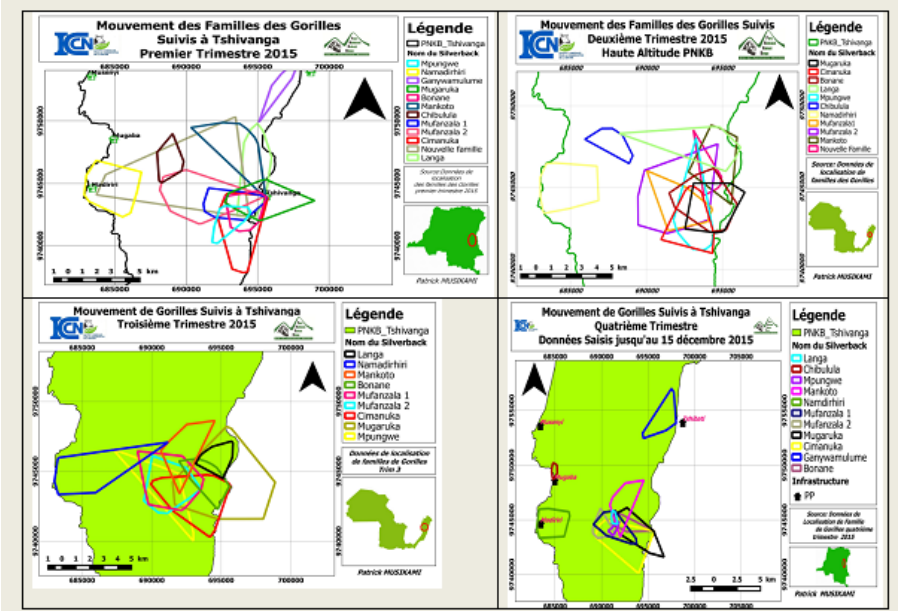

Figure 12 : Mouvements des familles des gorilles durant les 4 trimestres de 2015

Concernant les élephants , il ressort que la présence de ses signes se fait tres raressime en basse altitude.Pour les quelques spécimens qui seraient actuellement identifiés,l'ideal est de voir y placer des colliers pour permettre un suivi rapproché. Les salines ont été identifiés et nous comptons l'année qui suit y placer des photos-pièges pour suivre de près les espèces qui s'y abreuvent.

f) Limiter au seul trafic local le tronçon de la route qui passe par le bien et assurer que l'ICCN dispose des moyens nécessaires lui permettant de contrôler et de gérer efficacement le trafic. En cas de réouverture de la RN3 vers Kisangani, retracer la route principale de manière à ce qu'elle contourne le Bien

- <u>Contrôle du trafic sur la route traversant le parc</u>

Le service de renseignement continue à faire son travail sur le tronçon routier. Mais notons que sa dégradation actuelle pourait devenir un autre danger pour le parc quand des véhicules commencent à y paser une semaine embourbée, cela devient un risque énorme pour le parc. Quand bien même il serait réservé au seul trafic local, ce qui est le cas aujourd'hui car les véhicules ne peuvent plus taverser certains villages Hombo et Musenge étant donné que le pont est coupé, les véhicules qui font Bunyakiri et Kalonge (commerce de cossettes de manioc et de l'huile pour la ville) font cette route.

Mais, notons aussi que son état actuel ne permettra pas, si la situation reste la même, ni aux agents du parc d'être trop mobile sur le troncon pour le contrôle ou l'acheminement direct des braconniers au site ni aux populations pour le trafic local.

Si la repartion n'intervient pas : risque d émergence d' autres pressions et menaces potentielles

Figure 9 : L'Etat de la RN3 actuellement

Au total de 15 706 engins motorisés ont été enregistrés aux barrières du parc et classifiés de la manière suivante :

Type d'engins	**Nombre**	**Type d'engins**	**Nombre**
camions	585	Camionnette	12560
Bus	464	Jeep	351
Voitures	419	Motos	11948
Monusco	481		461

Figure 10 Fouille d'un véhicule sur base d'un renseignement et détection d'un sac de viande boucanée

g) Poursuivre les efforts pour redynamiser le dispositif de surveillance, en assurant un contrôle de la totalité du Bien

Le recrutement de 110 unités est en cours et leur formation interviendra en février 2016. Cet effectif pourra permettre de rendre fonctionnelles toutes les 7 stations et d'assurer la protection de la totalité du Bien.

En appui à cette action d' autres partenaires sont entrain de se mobiliser pour des fonds en faveur de la construction des maisons des éco gardes , des postes de patrouilles et l'allocation des engins roulants pour assurer la mobilité des éco gardes.

h) Créer un fonds fiduciaire pour la réhabilitation des biens du patrimoine mondial de la République démocratique du Congo (RDC).

Voir rapport sur la décision générale concernant les biens de la RDC (Point I).

III.2 PROGRES EFFECTUE VERS LE RETRAIT DU BIEN DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

- les activités liées à la surveillance du site ont été menées dans presque tous les secteurs du Parc à l'exception de Lulingu , autrement la couverture de surveillance de parc est améliorée car moins de secteurs restent inaccessible;
- Après le forum, arrêt de l'expansion des activités destructrices dans le corridor et **restauration naturelle** de la végétation sur les terres récupérées;
- En comparaison aux inventaires passés, la situation est restée constante à Kasese, tandis qu'à Tshivanga l'effectif des gorilles est en augmentation.

III.3. SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES CORRECTIVES

a) Succès

- Disponibilité et le renforcement de la recherche des fonds pour la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion;
- Renforcement des équipements, construction de nouvelles infrastructures de surveillance, utilisation des outils permettant d'évaluer la performance des équipes de surveillance (MIST et SMART);

- Démantèlement effectif des résidus des groupes armés ; ce qui facilitera une mobilité totale sur toute l'étendue du Bien;
- Etudes socio-économiques et sur les us et coutumes (en cours) pour actualiser celle de 2010 pour résoudre le problème des villages dans le parc;
- Inventaires (en cours) sur l'ensemble du parc dans le but de déterminer les hot spots pour la conservation et d'établir l'état de conservation des cibles et les autres espèces;
- Evaluation du plan d'aménagement et de gestion et l'élaboration du plan d'action réalisée en décembre 2014 de la dernière phase de mise en œuvre de ce plan qui se termine en 2017;
- 23 délinquants sur 52 ont été transférés avec dossiers au Parquet de KAVUMU après instruction de leurs dossiers par nos Officiers de Police judiciaire et le Ministère Public les a déférés à la Prison Centrale de KABARE où les uns ont fait quatre mois de détention.

III.4. DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES CORRECTIVES

- Absence d'infrastructures de base pour les gardes, l'effectif insuffisant du personnel de surveillance et la résurgence de l'insécurité n'ont pas permis de couvrir le secteur de Lulingu;
- Libération tardive des souscriptions ayant entrainé une mise en œuvre tardive du plan opérationnel.

III.45 PERSPECTIVES

- Possibilité de poser des colliers sur les espèces actuellement identifiés;
- Pose des photos-pièges pour suivre de près les espèces qui s'abreuvent dans les salines;
- Poursuite de recrutement de 110 unités et formation prévue pour février 2016;
- Poursuite mobilisation moyens pour la construction des maisons des écogardes et des postes de patrouilles.

IV. PARC NATIONAL DE LA GARAMBA (N 136)

III.1 REPONSES DE L'ETAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

a) *Prendre d'urgence et au plus haut niveau des mesures afin d'arrêter l'implication des Forces Armées de la République Démocratique du Congo dans le braconnage*

L'Etat Partie a assuré la mise en œuvre de cette mesure à travers la réalisations des actions qui ont traduit ce qui suit :

- Forte implication des hautes autorités politico-administratives et partenaires étrangers à travers la réunion ci dessous

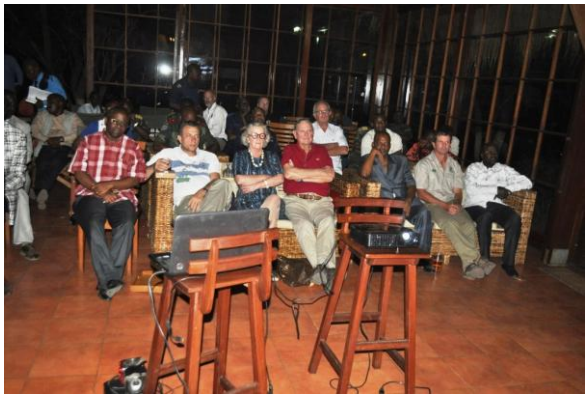

Réunion tenue au PNG avec le Vice 1er Ministre chargé de l'intérieur et sécurité, le Gouverneur de la province Orientale, le Directeur technique et scientifique de l'ICCN, les partenaires et autres grandes autorités.

- Un partenariat a été établi entre les FARDC et le PNG. Une compagnie des FARDC est détachée au PNG et réalisent des patrouilles en permanence avec des gardes sous commandement de l'ICCN/AP;
- Les contacts avec l'Etat-major général des FARDC ont conduits à l'affectation au Parc National de la Garamba d'un officier chargé des renseignements.

b) *S'assurer que l'équipe de gardes soit correctement équipé, en particulier avec des armes appropriées et des munitions*

- Des équipements et matériel ont été achetés et mis à la disposition des gardes (kit médical, jumelle : vision nocturnes, caméra trap, tracker, appareil photo,….

Unîtes de gardes Parc en parade

Une équipe de gardes prêts pour patrouille

- Dispose d'un stock important de munitions mais les armes sont encore insuffisant au regard de l'effectif opérationnel actuel (seulement 30 % des armes sont en bon état)
- Commande a été faite introduite auprès de l' autorité du gouvernement congolais pour l' acquisition effective
- Hélicoptère est acquis et avec l'ULM existent appuient la surveillance du bien

c) Renforcer les efforts de désarmement au sein des communautés vivant autour du bien tout en améliorant la situation sécuritaire de la région, si possible en coopération avec la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)

- Des mesures de désarmement de la communauté Mbororo ainsi que le déplacement de leur bétail du Domaine de Chasse Azande ont é prises. avec l appui des autorités au niveau local : deux g les réunions ont été tenue en au quatrième trimestre 2015

(Une réunion mixte tenue à Duru (Domaine de chasse des Azandé) regroupant la communauté des Mbororo, l'ICCN les autorités politico-administratives, les chefs de chefferies et les services spécialisés

- Des patrouilles mixtes sont aussi menées avec des éléments de FIR (Force d'intervention régionale) afin de désarmer les reliques éléments de la LRA qui seraient encore présents dans la région du bien.

d) Renouveler les contacts avec le Soudan afin de renforcer la collaboration transfrontalière avec le Parc National de Lantoto

- Des contacts sont maintenus entre le PNG et le parc de Lantoto. Cela génère fréquemment des échanges d'informations sur les activités illégales de part et d'autres .Des efforts futures visent à les formaliser

e) S'assurer qu'une équipe d'au moins 200 gardes opérationnels soit en place par la mise en retraite le plus rapidement possible des gardes âgés et le remplacement des gardes n'ayant pas le niveau requis

Comme mesure d'accompagnement , l'ICCN a réalisé des les activités les activités ci après:

- 35 éco gardes ont été dignement mis en retraite, représentant ainsi le premier groupe;
- un corps technique constitués de 137 gardes, une équipe d' éléments FARDC et 40 éléments de la FIR, dont l' ensemble de l' effectif porte global opérationnel à 217 éléments qui travaillent pour la sécurisation du bien ;A ce nombre faut il ajoute d autres éléments qui travaillent pour la sécurisation permanente de la station.

Photo illustrant quelques éléments du corps technique mixte en opération pour la protection du bien

f) Etendre progressivement la couverture de surveillance pour inclure la totalité de la superficie du parc et Domaine de chasse

Au stade actuel , des efforts louables ont été consentis à travers divers appuis qui ont permis d' attendre les résultats ci après :

- 100 % de l'étendue du parc sont couverts par la surveillance(aérienne) contre près de 65% des domaines de chasse telles qu'illustrent les cartes ci-dessous :

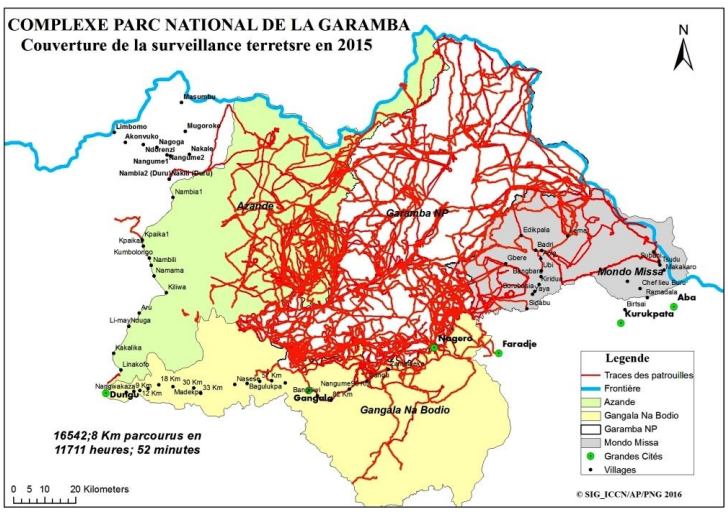

16 542,8 km parcourus lors des patrouilles pédestres pendant 11 711 heures 52 minutes

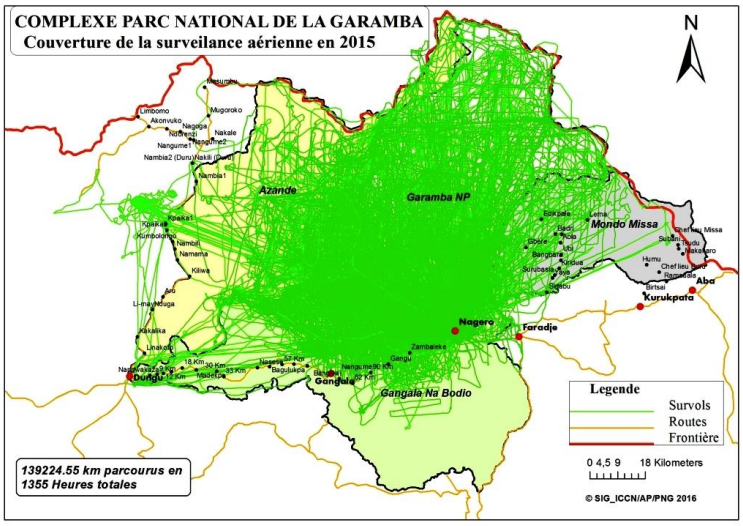

139224,55 km parcourus lors des patrouilles aériennes pendant 1355

g) Mettre en place une stratégie de conservation pour les Domaines de Chasse afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle de zone tampon, et en vue de leur importance pour la conservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien

- Une étude socio-économique a été menée dans les 3 Domaines de Chasse contigus au parc, elle sera complétée par une autre étude sur la problématique minière dans les Domaine de Chasse.

h) Renforcer les activités de conservation communautaire afin d'améliorer les relations avec les communautés locales

- 6100 divers malades ont été pris en charge à l'hôpital de Nagero contre 5421 en 2014

Population environnante au bien soignée au Centre Hospitalier de Nagero (CHN): 6100 malades ont pris en charge en 2015 contre 5421 l'an dernier.

- Les soins médicaux ambulatoires dans la région autour du bien ont débuté
- Etablissement de partenariats entre le PNG et la sous division des écoles de DUNGU et de FARDJE ;
- Mise en place d' un comité de suivi gestion des activités de conservation communautaire composé des acteurs des l administration ,société civile , etc.

Photo des membres du comité de suivi de gestion des activités de conservation communautaire (Administrateur des territoires, Chefs de chefferie, Société civiles, gestionnaire du parc et chefs de groupements.

i) Finaliser et approuver le plan de gestion du bien et assurer les moyens pour sa mise en œuvre.

- Le Draft du Plan de gestion n' a pas encore été recadré /Neanmoins l'ICCN y accorder de priorité pour l exercice 2016

IV.2 PROGRES EFFECTUE VERS LE RETRAIT DU BIEN DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

- Le survol quasi quotidien du parc qui a engendre une couverture totale des patrouilleurs sur toute l'étendue du parc et sur environs 65 % des domaines de chasse;
- La tendance à la hausse de la population des girafes (34) girafes ont été identifiées individuellement et plusieurs autres girafes suscite un grand intérêt pour le Parc National de la Garamba, ce qui porte les estimations à plus d'une quarantaine d'individus);
- Le comptage aérien effectué sur les 19 troupeaux d'éléphants associés aux 19 éléphants portant colliers télémétriques a été de 746 individus. En combinaison avec les tendances des observations des patrouilles, les estimations du nombre d'éléphants encore présents dans le bien se porterait à plus de 1500 individus;
- Augmentation des autres espèces animales (Buffle, Lion, Hippopotame, Waterbuck, Bubale, etc.).

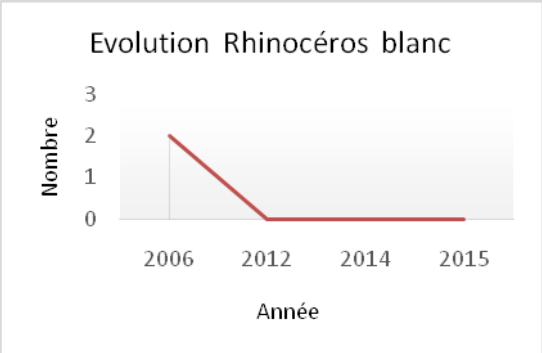

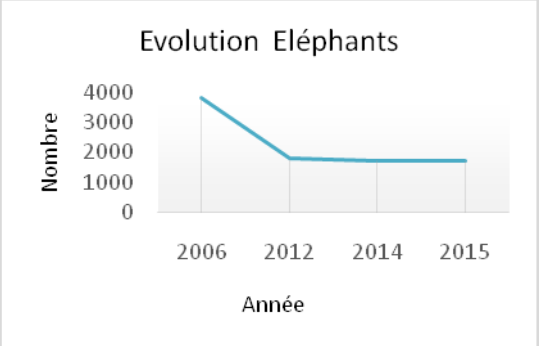

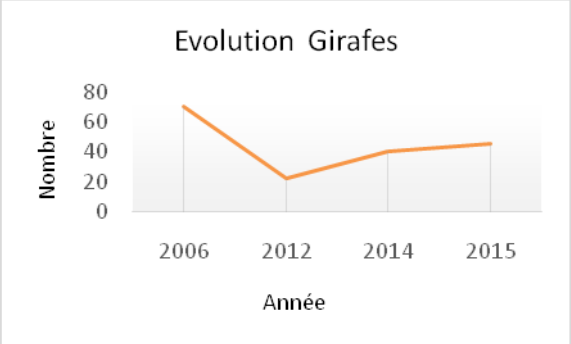

- Pour l'ensemble des autres espèces animales telles que Buffle, Lion, Hippopotame, Waterbuck, Bubale, …, leurs populations sont en augmentation.

- Aucune girafe n'a été tuée en 2015. Cependant, 114 carcasses d'éléphants ont été répertoriées contre 134 l'année précédente.

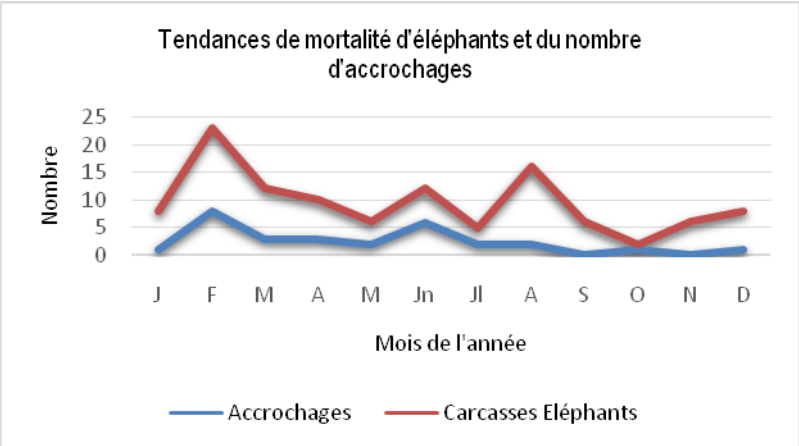

IV.3. SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES CORRECTIVES

a) Succès

- affaiblissement et relocation probable des rebelles de la LRA vers la RCA à cause de la poursuite des opérations conjointes de démantèlement des forces négatives qui en cours dans la région du bien;
- maîtrise très remarquable du braconnage local ;
- renforcement visible des capacités du centre de coordination des opérations (CCO) : un personnel motivé et du matériel adéquat;
- Création d'une unité d'intervention rapide (équipe mamba)
- Infrastructures particulières aménagés dans le parc telles que l'installation de 5 antennes de communication VHF et construction de 3 miradors dans le parc;
- Adhésion manifeste de deux grands chef de chefferies(Faradje et Dungu) à la préservation du parc : participation actives aux réunions de négociation avec les représentant des Mbororo pour leur retrait des limites du parc;
- Restructuration progressive des équipes de la lutte anti braconnage pour les rendre plus opérationnelles par rapport à la crise.

b) Difficultés rencontrées

- Conflit armé, insécurité et instabilité politique au Sud Soudan qui affectent d une manière continue les efforts de sécurisation;
- Présence d'éleveurs armés « Mbororo » et leurs énormes troupeaux autour du bien;
- Perte en vie humaine pendant les opérations de protection : 9 agents de surveillance du bien lors des accrochages meurtriers dans le parc;
- Pression du braconnage suite au marche international florissant de l' ivoire : équipement de braconnage très performant;
- Immigration incontrôlées des populations vers les domaines de chasse pour des activités illicites liées à l'exploitation minière et du bois;
- Activités minières et forestières illégales.

- Démographie de plus en plus galopante au Sud du Domaine de chasse de Gangala na Bodio
- Braconnage par groupes armés en provenance du Sud Soudan

IV.4. SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES CORRECTIVES

- Rendre durable partenariat FARDC-ICCN pour la sécurisation du bien;
- Renforcer les opérations de surveillance avec la mise en œuvre de la brigade verte CPPN (Corps de Protection des Parcs Nationaux);
- Augmenter le nombre des éléphants suivis par colliers mais aussi poser des colliers sur les girafes;
- Maintenir les contacts avec les autorités à différents échelons (local, provincial, national et transfrontalier);
- Augmenter les patrouilles mobiles dans les Domaines de chasse;
- Installer 2 postes d'observations supplémentaires dans le parc;
- Redynamiser les 13 CCC (Comité de Conservation Communautaire) existants autour du bien;
- Définir un plan de zonage du complexe Parc National de la Garamba;
- Etendre la couverture de la clinique médicale mobile dans les Domaines de chasse.

V. PARC NATIONAL DES VIRUNGA (N 63)

V.1 REPONSES DE L'ETAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

a) Annuler toutes les concessions d'exploitation pétrolière octroyées sur le territoire du bien

Aucune activité en rapport avec le pétrole n'a été observée sur le terrain au cours de cette année 2015.

b) Prendre toutes les mesures nécessaires afin que cesse l'implication de l'Armée et de la Marine congolaises dans l'exploitation illégale des ressources naturelles du parc, en particulier le braconnage, la production du charbon et la pêche

Le plan de stabilisation des secteurs centre et nord du PNVi en vigueur depuis août 2014 est resté en application en 2015. Pour rappel, celui-ci permet à 280 militaires FARDC, composés d'infanteries et des marines, de prendre part aux patrouilles et opérations militaires dans le parc. Sous le commandement de l'ICCN, ces derniers ne pratiquent pas d'activités illicites. En vue de dénoncer tout cas d'implication des militaires FARDC dans l'exploitation illégale des ressources naturelles, un numéro vert disponible permet à la population d'envoyer des SMS au centre de commandement à Rumangabo.

c) Renforcer les efforts entrepris afin de désarmer tous les groupes armés opérant sur le territoire et aux alentours du bien

Voir les éléments de réponse ci-dessous.

CARTE DES GROUPES ARMES DANS LE PNVI DEC. 2015

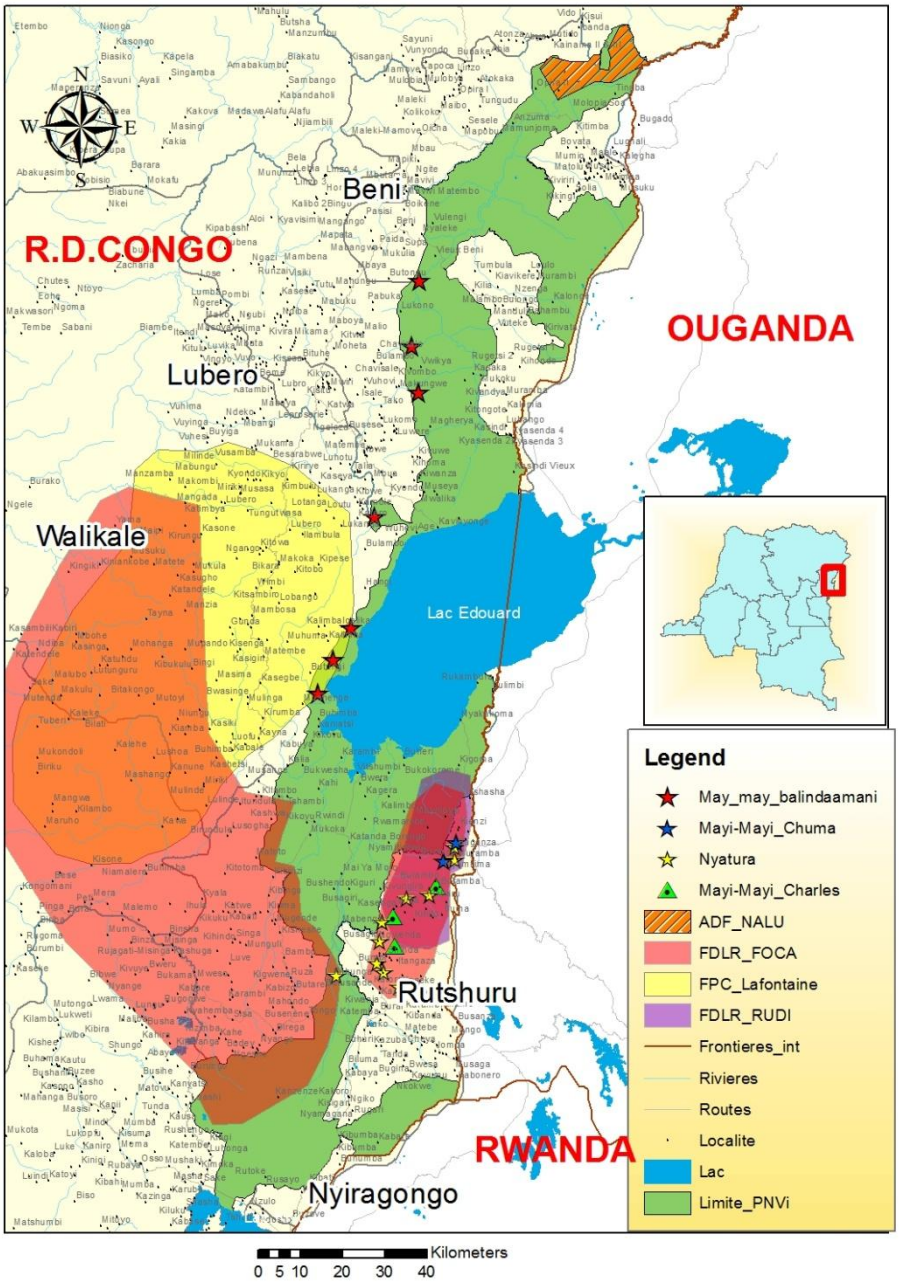

Deux opérations militaires de grande envergure des FARDC sont en cours dans les territoires de BENI et de RUTSHURU dirigées contre les FDLR et les ADF-NALU, il s'agit de SOKOLA I et II. L'ICCN ne prend pas part activement aux opérations mais il est consulté pour les renseignements. Les groupes encore actifs sont : ADF-Nalu, FDLR (Rudi, Foca et Soki), Maimai (Banyabinza (Charles et Chuma), Nyantura, Balinda amani). Les Maimai Lafontaine et Muambaliaki se sont éloignés à l'ouest du parc, d'autres ont rejoint le processus de démobilisation et d'intégration aux FARDC.

Les espaces envahis représentaient 11,1% de la superficie totale du parc. L'ICCN a déjà récupéré 25 788 ha soit 29,6% de la surface envahie comme l'indiquent la carte et le tableau ci-dessous.

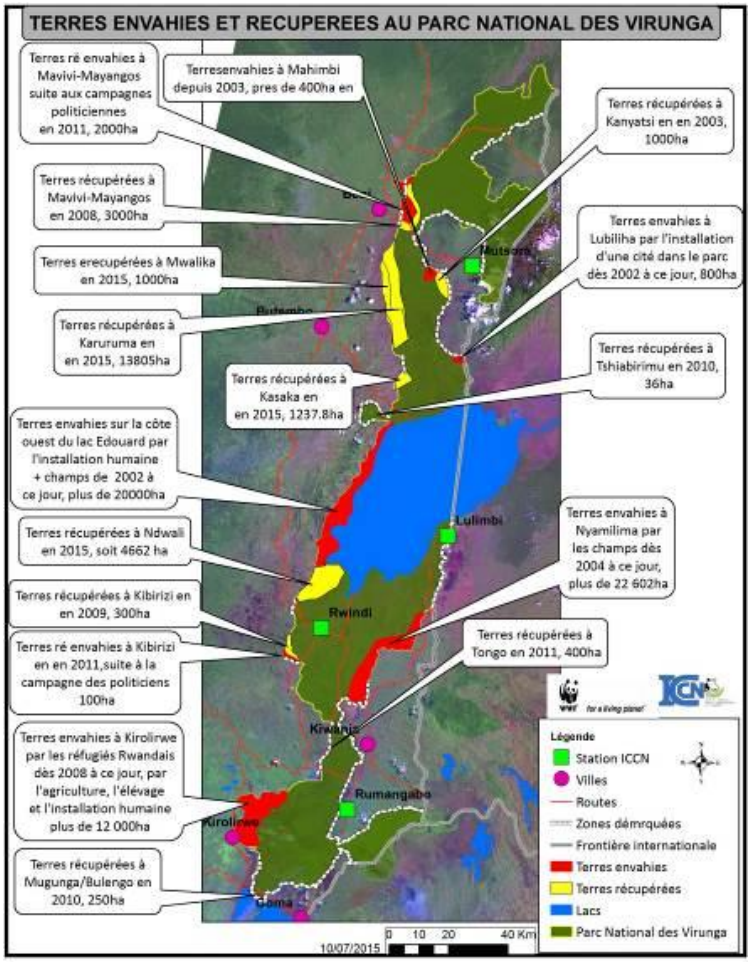

Tableau 1 : Espaces envahis et récupérés dans le PNVI

Année	Localité	Superficie en ha	Observation
2002	Cote ouest	20000	
2002	Lubilia	800	
2003	Mahimbi	4000	
2003	Kanyatsi	1000	Récupéré
2004	Nyamilima	22602	
2007	Mwalika	1000	Récupéré
2008	Mayangose	3000	Récupéré
2008	Kirolirwe	12000	
2009	Kibirizi	300	Récupéré
2010	Tshiabirimu	36	Récupéré
2010	Mugunga	250	Récupéré
2011	Mavivi	2000	
2011	Kibirizi	100	Récupéré
2011	Tongo	400	Récupéré
2014	Ndwali	4660	Récupéré
2015	Karuruma	13805	Récupéré

d) Prendre des mesures au plus haut niveau de l'Etat visant à permettre à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)de poursuivre, sans interférence politique, l'évacuation pacifique des occupants illégaux du bien

Lors de l'inauguration de la centrale de Matebe, le parc a été honoré par la visite du chef de l'Etat congolais, de 7 ministres nationaux, des élus nationaux et provinciaux, du Gouvernement Provincial et des représentants de la Communauté internationale. La Présence de la plus haute autorité de l'état à cette occasion est un signal fort qui traduit l intérêt de rétablir l'intégrité du Parc comme exprime par le Président lui dans son mot de circonstance.

Durant l' année 2015 , parmi d autres résultats éloquents on peut signaler :l' évacuation de 7000 bovins sur 15000 ha à Karuruma-Kasaka-Bwino et les mesures

incitatives de glissement des populations dont 500 ménages bénéficiaire de ce programme se sont déjà réinstallés dans le groupement de d'IRUMU, chefferie de WALESE-VONKUTU en Province de l'Ituri.

e) Continuer à faire respecter la loi dans les zones prioritaires et poursuivre les activités destinées à rétablir un système de bonne gouvernance de la pêche sur le lac Edouard

Au stade actuel du contrôle de bien, les zones prioritaires c'est-à-dire les hotspots de la faune (Mikeno, Lulimbi, Ishango, Tongo, Mabenga, Tshiabirimu) ont été maintenus sous contrôle de personnel de surveillance qui en a assuré la protection à travers l organisation des diverses patrouilles ciblées dont les résultats sont entre autre :

La surveillance du site

Les efforts de patrouille ont permis d'assurer à 75% la couverture de la superficie du parc. La mise en œuvre du plan de stabilisation s'est poursuivie aux secteurs centre et nord en dépit du fait que quatre écogardes et une quinzaine de militaires FARDC ont perdu leurs vies durant l'année.

Couverture de patrouille _015

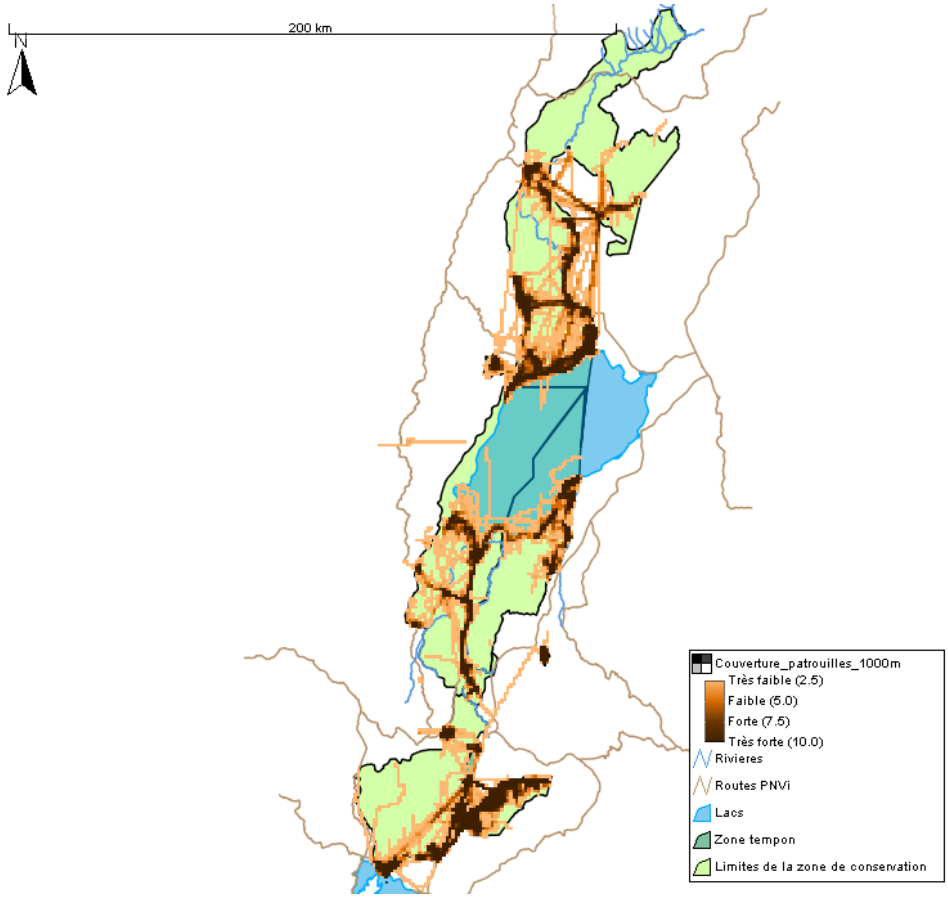

Patrouilles

Relevé des patrouilles effectuées

Année	**2014**	**2015**
Patrouilles	*6870*	*6765*
Pourcentage couverture	75%	75%

Espaces envahis

- Récupération de 15 042 ha en 2015 dans les secteurs Kasaka-Bwino-Karuruma;
- Démarcation participative de 63 km de limites du parc.

Perspectives : Récupération des espaces envahis au secteur : Kirolirwe, Burungu, Mushari et Binza.

Arrestations

Au total 1.475 personnes ont été interpelées pour différentes infractions. Seuls les multirécidivistes ont été déférés devant la justice.

Tableau d'application de la loi

Secteurs du parc	Braconniers	Circulation illicite	Pêcheurs	Pacage	Carbonisateurs	Coupeurs de bois	**Total global**
Nord	96	0	40	1	0	0	137
Centre	70	236	646	0	33	0	985
Sud	145	0	0	0	203	5	353
Total	**311**	**236**	**686**	**1**	**236**	**5**	**1475**

Résultats en termes de monitoring

- **Gorilles de montagnes et de plaines**

Les gorilles habitués vivant dans le secteur Mikeno ont augmenté au taux de croissance de 9,25 % passant de 108 à 118 individus y compris 4 gorilles suivis au centre Senkwekwe. Au Secteur nord, l'effectif de 6 gorilles de plaine demeure : deux familles (Mukokya :3 adultes) et (Katsavara :2 adultes et bébé).

Evolution des effectifs des gorilles habitués au secteur Mikeno

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Gorilles habitués au secteur Mikeno	92	100	101	108	118

- **Chimpanzés**

Outre les gorilles, le secteur sud du PNVi regorge aussi des Chimpanzés (*Pan troglodytes*) dans le secteur de Tongo (25 individus) et à la station de Rumangabo (14 individus). Il existe d'autres familles des chimpanzés non habitués au secteur nord dans les massifs de Ruwenzori, au secteur Centre à Kinyonzo, Sarambwe et Busendo et au secteur sud à Tongo, à Mwaro et à Kibati.

- **Eléphants**

Le suivi des populations des éléphants au PNVi a confirmé la présence d'une population d'éléphants de forêt dans le secteur Mikeno et 3 populations éléphants de savane réparties dans les secteurs Lulimbi, Ishango et Mabenga. Durant cette année il est important de souligner que braconnage a été stabilisé à 16 éléphants contre 13 l'an passé, soit une décroissance de -18,75 %. Dans le cadre renforcer la surveillance de ces populations et assurer leurs mouvements dans divers milieux ,le site a posé des colliers télémétriques sur15 éléphant.

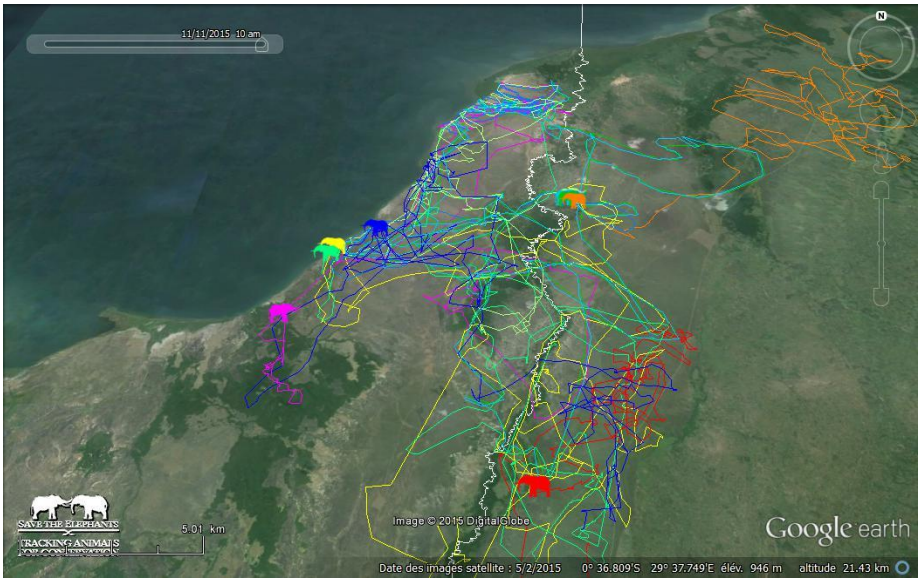

Mouvement des éléphants entre l'Ouganda et la RDC dans le secteur Lulimbi

- **Hippopotames**

Au cours de cette année 2015 , une opération de comptage des grands Mammifères de savane a été organisé (Novembre - Décembre) et dont les résultats

ont donné 2406 hippopotames contre 1454 individus il y a deux ans, soit une tendance croissante biannuelle de 39,56%.

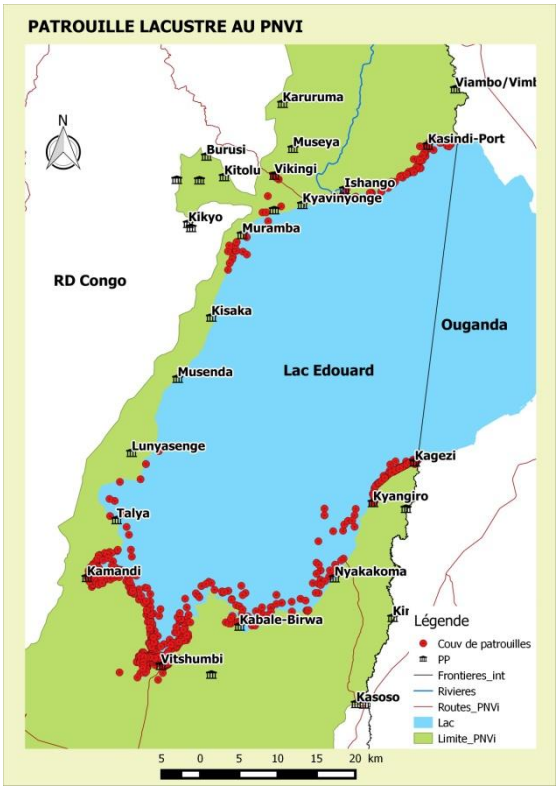

Pêche sur le Lac Edouard

L'étude menée par IUCN-NL a montré une importante production du poisson sur le lac Edouard mais une faible productivité par unité de pêche. Elle confirme une situation de surpêche sur le lac pour la gestion du Parc devra définir des stratégies de contrôle afin de rétablir le capital halieutique du lac

Autres activités

Dans le cadre de renforcement continue de la capité du Parc National des Virunga , une campagne de recrutement a été lancée en décembre 2015 et plus de 5.000 candidats issus des diverses provinces Nord et Sud-Kivu y ont répondu . De ce groupe seront retenus que 120 candidats qui seront soumis la sélection pour la formation proprement dite qui aura lieu à Ishango au cours du premier semestre 2016.

f) Poursuivre les actions de communication et de sensibilisation à destination des autorités et des populations locales

Parmi les actions d' accompagnement de cette mesure , l'Etat partie a mené certaines actions aussi bien stratégiques que opérationnelles dont les principales sont :

- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication, pour la diffusion permanente des informations du PNVi sur les medias locaux et internationaux;

- Organisation au mois de juillet d'un atelier à Beni avec les autorités de l'administration publique , les membres de la société civile et des organisations locales de développement sur la problématique de d'occupation illégales et les voies pacifiques de restauration de l' intégrité du parc;

g) Poursuivre les actions pour éliminer toute production de charbon de bois sur le territoire du bien et promouvoir des sources d'énergie alternatives, en particulier le développement de structures hydroélectriques de petite taille à l'extérieur du bien

L' Etat partie se félicite d'avoir achevé à ce stade une des grandes actions à être réalisé dans ce cadre , à savoir la centrale de Matebe (13,8 MW) dont l' inauguration a eu lieu le 15 décembre 2015. La distribution de l'énergie électrique devra stimuler la baisse de la demande du charbon de bois en provenance du parc. Dans la prochaine phase il est prévue 2 autres centrales (Lubero et Talihya-Nord) d'une capacité de 35 MW dont la construction est prévue en 2016.

V.2 PROGRES EFFECTUE VERS LE RETRAIT DU BIEN DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

- Contrôle de plus de 75% de la superficie du parc (voir carte de couverture des patrouilles), et récupération 15042 ha ;

- Indices d'amélioration des tendances croissantes au niveau de la faune (gorilles, hippopotames, etc) et stabilisation du braconnage des éléphants ;

V.3. SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES CORRECTIVES

a) Succès

- Amélioration de l'efficacité de gestion du site : (lancement d'une nouvelle campagne de recrutement de nouvelles unités, consolidation des procédures de gestion) ;

- Poursuite de la mise en œuvre du programme "Alliance Virunga" de valorisation des services écosystémiques avec l'appui de la population locale, de l'autorité provinciale et nationale.

b) Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des mesures correctives

- Persistance des activités de carbonisation contrôlées par les FDLR;
- Persistance des poches résiduelles des groupes armés ADF-Nalu et mai-mai qui ont un impact négatif sur le niveau de sécurité en territoire de Beni;
- Les secteurs nord et centre parc demeurent une zone des opérations SOKOLA I et II;
- Plus de 600 militaires et leurs dépendants qui avaient été évacués du secteur centre avec le nouveau plan de stabilisation sont à nouveau redéployés sur différentes positions avec les opérations SOKOLA;
- Les envahisseurs du parc se coalisent dans tous les secteurs pour lancer simultanément des actions d'extension de leurs villages dans le parc. Cette synchronisation démontre une coalition devant laquelle le parc devra monter des stratégies plus fortes capables de contrer cette nouvelle forme de menace.

V.4. PERSPECTIVES

- Elaboration d'un nouveau plan d'aménagement et de gestion pour le prochain quinquennat 2016-2020 ;
- poursuite du processus de la reprise du contrôle des secteurs Mayangose, Mwalika et Rutshuru au cours de l'année 2016;
- poursuite du dialogue social en vue de la reprise de contrôle de la côte ouest et du secteur Kirolirwe au premier semestre 2015,
- Achever la démarcation de 50 km autour du secteur centre-est 2016,
- Poser 100 km de clôture électrique autour du Domaine de Chasse de Rutshuru et prolongation de la clôture de Kanyatsi.
- Revisiter mettre en œuvre le plan de gestion du lac Edouard au cours du premier semestre de 2015.
- Formation de 120 nouvelles unités et perfectionnement - recyclage des anciens gardes,
- Poursuite des investissements dans la valorisation des services écosystémiques notamment le lancement de la construction des centrales hydroélectriques de Lubero II et Talihya-nord après l'achèvement de construction de la centrale hydroélectrique de Rutshuru;
- Poursuite de la consolidation du tourisme au PNVi en vue de sécuriser au moins 10% du financement du parc au cours de l'année 2016.

VI. RESERVE DE FAUNE A OKAPI (N 718)

VI.1 REPONSES DE L'ETAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

a) Continuer les efforts pour résoudre les problèmes liés à la présence de militaires impliqués dans des activités illégales et pour obtenir l'appui de la hiérarchie militaire en vue de faire respecter les lois

Des efforts pour la mise en œuvre de cette mesure corrective ont été concentrés sur le lobbying au niveau national par la Direction Générale de l'ICCN et des actions opérationnelles sur le site dont les réalisations sont entre autres :

- Déploiement d'une compagnie (150 hommes) par la hiérarchie militaire en appui aux éco gardes de la RFO;
- Lancement des opérations mixtes éco-gardes et FARDC dans les zones ciblées de la Réserve de Faune à Okapis.

b) Fermer toutes les carrières minières artisanales et annuler tous le titres miniers qui empiètent sur le bien et qui sont attribués illégalement par le Cadastre minier, notamment ceux attribués à la société KiloGold

- Le plan d'évacuation pacifique des carrières d'or élaboré en Novembre 2014, a été reconduit en ciblant les grands sites miniers illégaux. Apres la campagne de sensibilisation des occupants illégaux pour une évacuation volontaire, le contingent mixte ICCN et éléments d'appui de l'armée ont procédé à la fermeture de sites qui ont été vidés. Les zones ciblés sont :sud ouest , Sud Est et Centre ouest;
- L'Annulation de permis de recherche numéro 2274 de KILO Gold par l'arrête Ministériel N° 0759/CAB.MIN/MINES/01/2014 DU 25 NOV 2014 PORTANT DECHEANCE DE KGL-ERW SPRL DE SES DROITS SUR LE permis de recherches n°2274. Voir journal officiel de juin 2014.

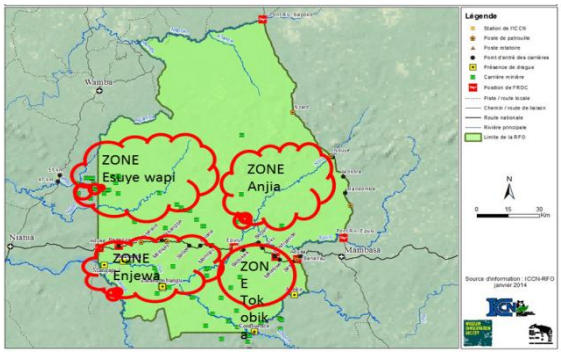

c) Prendre des mesures d'atténuation des impacts liés à l'augmentation de la circulation dans le bien, et notamment en mobilisant des moyens techniques et financiers nécessaires pour contribuer au fonctionnement du système de contrôle de l'immigration, en légalisant et en augmentant l'échelle du système pilote pour réguler et suivre l'immigration et la circulation sur la RN4, y compris la possibilité de fermer la RN4 à la circulation la nuit et de mettre en place un système de permis de passage payant

- Durant l'année 2015 , les efforts relatifs à la mise en œuvre de cette mesure se sont limités à la consolidation des mécanismes de suivi de la circulation sur la RN4 limités à deux postes de contrôles , dont l' un basé à l'entrée Est (Poste de Zunguluka) et l'autre à l'Ouest (Poste de contrôle d'Adusa) du bien à cause de la limitation des moyens financiers disponibles;
- Poursuite de la mesure de l'arrêt de la circulation nocturne à l'intérieur du bien (de 18 à 6heurs de matin);
- Quant au processus de régulation des mouvements de migration dans la réserves , l'essentiel des interventions pendant cette année a été focalisé sur les actions d'animation des sites pilotes de contrôle et suivi d'immigration et l'appui au fonctionnement minimum des structure de gouvernance locales dans certains villages sur l'axe central du bien : Bandisende, Epulu et Zunguluka.

d) Finaliser et approuver le plan de gestion du bien, avec la création d'une zone de protection intégrale

- Un draft du plan élaboré depuis 2010 existe mais non validé;
- Dans le souci d'établir la zone de conservation intégrale de la RFO, un draft du protocole définissant les limites et le type de gestion entre l'ICCN et les 4 collectivités directement impliquées dans le Territoire de Mambasa a été discuté dans la réunion de CoCoSi. A cet effet, une feuille de route définissant les différentes étapes nécessaires à la signature définitive des accords relatifs au zonage a été établie.L'accord pourra être signé au cours du premier trimestre de 2016.

e) Intégrer les activités des Comités de Séjour et de Passage (CSP) et des Comités Locaux de Suivi de la Conservation des Ressources Naturelles (CLSCN) dans les activités de gestion des zones de subsistance (zones agricoles et zones de chasse), dont les modalités de gestion doivent être précisées dans le plan de gestion

- Le dernier recensement humain conduit dans 5 villages repartis le long de la RN4 (Salate, Molokai, Eboyo Bapukeli, Babama, Koki et Bandisende) a révélé une croissance importante de la population dans ces localités principalement due aux migrations externes. Ainsi la population globale dans ces zones est passée de 3515 à 4934 soit une croissance de 29 % dans l'intervalle de 2010-2015 alors qu'elle était de 1% entre 2003 et 2009. La pression démographique est également observée dans les grandes agglomérations à l'ouest de la Réserve affectée par l'exploitation illégale de l'or. C'est le cas notamment des localités de Badengaido où s'observe une forte pression démographique suite à l'exploitation de l'or et de diamant dans les secteurs sud- ouest et ouest de la RFO.

f) Continuer les efforts pour renforcer et redynamiser le dispositif de surveillance et le rendre plus efficace

Dispositif de stratégie de la surveillance :

- Fourniture en rations de patrouilles, acquisition des équipements, recrutement et formation des 50 nouveaux éco gardes et recyclage des anciens;
- Malgré le contexte sécuritaire dans la zone qui heurte de fois le dispositif de surveillance, la RFO a multiplié les efforts de patrouille, y compris dans les carrières évacuées. Ceci a eu comme effet l'augmentation de la couverture sous contrôle comparativement aux années passées, soit 11% de couverture en 2013; 36% en 2014 et 37% en 2015;
- Les efforts de surveillance aérienne ont augmenté avec la réalisation de 3 campagnes de survol en 2015 et qui ont couvert approximativement 31% de la superficie de la Reserve;
- La RFO utilise déjà un outil d'évaluation des efforts de patrouilles (SMART) dans la mise en œuvre de surveillance et dont les rapports sont trimestriellement discutés en COCOSI;
- Appui des FARDC dans les opérations mixtes.

g) Préparer et mettre en œuvre un plan de zonage des aires forestières qui jouxtent le bien pour protéger celui-ci des impacts négatifs de l'exploitation non durable de la forêt

- Le zonage a eu lieu dans le nord-ouest de la Réserve portant ainsi le nombre de zones agricoles délimitées à 30 et des zones de chasse à 29. Le processus est en cours avec les petits villages au nord et au

nord-est de la Reserve. Les zones délimitées seront intégrées dans le plan de zonage au cours de cette année;

- Poursuite des efforts visant la gestion durable des ressources naturelles par la mise en place de la foresterie communautaire dans les zones limitrophes de la Réserve. C'est le cas notamment des zones de gestion communautaire des ressources naturelles de Banana et d'Andikau situées à l'est de la RFO.

h) Renforcer la communication et la collaboration entre l'ensemble des parties prenantes et les services étatiques en vue d'accroître la conservation des ressources du bien

- Organisation d'un atelier de sensibilisation et de leadership pour 30 leaders traditionnels et les membres du gouvernement local de Mambasa pour discuter des voies et moyens de faire respecter les lois et règlements régissant la conservation, les limites de la Reserve et son statut, sur la résolution des conflits potentiels et la recherche de meilleures voies pour la gestion des ressources naturelles de la Réserve.

i) Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation du cadre de concertation permanent recommandé lors de la Table Ronde de Mambasa (11-12 mai 2013) avec toutes les parties concernées afin de contribuer à renforcer la sécurité du bien et la conservation durable de ses ressources naturelles

- La mise en œuvre du projet « Amani ni njia ya maendeleo » (STAREC) en vue de faciliter l'opérationnalisation des cadres de concertation initiés lors de la Table ronde, sous réserve du respect des textes légaux à travers l'organisation des réunions ad hoc;
- Organisation d'un atelier de sensibilisation et de leadership pour 30 leaders traditionnels et les membres du gouvernement local de Mambasa pour discuter sur les voies et moyens pour faire respecter les lois et règlements régissant la Réserve, sur la résolution de conflits potentiels et la recherche de meilleures voies pour la gestion des ressources naturelles de la Réserve;
- Organisation d'un atelier de cadre de concertation entre la RFO et les communautés locales en vue de trouver un consensus sur les problèmes soulevés par les communautés locales en rapport avec la gestion de la RFO. C'est le cas notamment des questions liées au ravage de cultures, aux limites de la RFO, à l'exploitation des ressources naturelles, etc.;
- Organisation d'une mini Table ronde à Mambasa où ont été présentés les résultats du dialogue démocratique qui se résument en termes des problèmes prioritaires de différentes entités du territoire de Mambasa identifiés lors des différentes activités ainsi que des pistes de solutions envisagées.

- Organisation d'un atelier de formation des leaders locaux sur les textes légaux régissant la conservation en République Démocratique du Congo.

VI.2 PROGRES EFFECTUE VERS LE RETRAIT DU BIEN DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

- Augmentation de la couverture sous contrôle comparativement aux années passées, soit 11% de couverture en 2013 ; 36% en 2014 et 37% en 2015 (rapport annuel 2015 et leurs tendances des efforts de patrouille);
- Programme de stabilisation de la sécurité de la Reserve à travers des efforts multisectoriels avec les partenaires du STAREC et les programmes des Nations Unies (UNESCO, MONUSCO, OIM, PNUD, FAO);
- Collaboration avec les FARDC dans la sécurisation du bien à travers des patrouilles mixtes.

VI.3. SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES CORRECTIVES

a) Succès

- L'évacuation en mars 2015 des carrières ciblées en Novembre 2014;
- Etablissement d'une feuille de route définissant les différentes étapes nécessaires à la signature définitive des accords relatifs au zonage et à la zone de conservation intégrale ;
- Annulation de permis de recherche de KILO Gold par l'arrête Ministériel portant déchéance de KGL-ERW Sprl, de ses droits sur le permis de recherches;
- Efforts conjoints avec FARDC, Patrouilles mixtes sous appui logistique ICCN et ses partenaires;
- Recrutement et Formation de 50 nouveaux gardes;
- Amélioration progressive de la situation sécuritaire durant les trois premiers trimestres;
- RFO retenue comme Axe d'intervention prioritaire de la stratégie de soutien au programme national de stabilisation (STAREC).

b) Difficultés rencontrées

- La grande contrainte à la mise en œuvre des mesures correctives à la RFO demeure l'insuffisance des moyens financiers;
- Insuffisance de gardes pour couvrir en surveillance toute la réserve;
- Recrudescence de la réoccupation des carrières par les exploitants illégaux depuis le dernier trimestre 2015;
- La situation sécuritaire dans la sous-région;
- Création de la nouvelle Province de l'Ituri et démembrement de l'ancienne Province Orientale, entrainant ralentissement des échanges car ayant à faire à un nouvel interlocuteur.

- Les efforts de lutte anti-braconnage restent très limités par rapport aux priorités sécuritaires et de lutte contre l'exploitation minière illégale.

VI.4. PERSPECTIVES

- Recrutement de 50 éco gardes supplémentaires pour renforcer les effectifs et, ainsi accroitre la capacité opérationnelle du bien;
- Consolidation du SMART dans le site;
- Augmentation de la couverture de surveillance pédestre sur l'ensemble de la réserve pour combattre le braconnage et l'exploitation illégale des minerais;
- Formalisation par l'autorité administrative compétente de l'arrêt de circulation la nuit sur la RN4;
- Révision du draft du Plan d'Aménagement et de Gestion et sa validation ;
- Signature des accords relatifs a la zone de conservation intégrale;
- Organisation d'une Table Ronde à la fin du projet Amani Njia ya Maendelo pour la stabilisation et le développement du Territoire de Mambasa dont la Reserve de Faune à Okapis;
- Rapprochement des centres de décisions politiques à Bunia a travers l'effectivité de la décentralisation.

Fait à Kinshasa, le 1er février 2016